

Abonnements par la poste :

Edition quotidienne	
CANADA	8 0.00
Etats-Unis et Empire Britannique	8 0.00
UNION POSTALE	10.00
Edition hebdomadaire	
CANADA	2.00
ETATS-UNIS ET UNION POSTALE	3.00

LE DEVOIR

Directeur: HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

Montréal, mercredi 3 avril 1929

TROIS SOUS LE NUMERO

Rédaction et administration
430 EST NOTRE-DAME
MONTREAL

TELEPHONE: - - Harbour 1241*
SERVICE DE NUIT:
Administration: - - Harbour 1243
Rédaction: - - Harbour 3679
Gérant: - - Harbour 4897

Mariage et Divorce

VII

Louis XIV - Triomphe du gallicanisme

Nous voici arrivés au "grand siècle". Tout s'ordonne, pour le mal et pour le bien. Eblouis par l'extraordinaire éclat du règne, les historiens catholiques et royalistes n'ont pas suffisamment pris garde à tous les germes de corruption et de dissolution sociale qui ont pris racine sous les rayons du Roi-Soleil. Ce n'est pas à tort que le comte de Chambord, le seul prince vraiment catholique de sa famille, disait de son illustre aïeul: "C'est le premier des Napoléons". Avec cette différence, toutefois: Louis XIV, au faite de sa puissance, entouré du respect quasi servile de son peuple et de toutes les hiérarchies ecclésiastiques et civiles de son royaume, prépara la Révolution; on peut même dire qu'il en est le père — à la façon dont il fut le père des enfants de la Montespan. — Bonaparte, lui, est le fils de la Révolution; mais du moins chercha-t-il à la réfréner.

Restons dans le cadre de cette étude. Il n'est pas exagéré de dire que Louis XIV, par les scandales affichés de sa vie domestique, et surtout par les lois immorales, antisociales, qu'il imposa à son Parlement, afin de pallier les suites de ses débauches, fit plus qu'Henri VIII, plus que Philippe de Hesse, le bigame patron de Luther, pour saper l'ordre social basé sur le mariage chrétien, la famille et l'hérédité légitime. L'extraordinaire indulgence dont le Saint-Siège fit preuve à son égard ne s'explique que par le danger très réel de provoquer un schisme pire que celui qui détacha l'Angleterre de la chrétienté, au siècle précédent.

Louis XIV figure dans l'histoire comme le seul prince chrétien qui eut l'audace, j'allais dire l'effronterie, de faire déclarer légitimes, par un acte législatif et un arrêt de justice, des enfants nés d'un double adultère. Cette conduite paraît d'autant plus odieuse que, tout au long de son règne, il fit ou laissa adopter des mesures de plus en plus rigoureuses pour réglementer le mariage de ses sujets et outrepasser les prescriptions de l'Eglise (romaine). Les canonistes et les juristes de l'Eglise gallicane éprouvaient sans doute le besoin de reprendre sur la conscience des sujets ce qu'ils concédaient au libertinage royal. Suivons-les à l'oeuvre.

En 1667, sous la direction du chancelier Séguier, le Parlement adopta la fameuse *Ordonnance civile touchant la réformation de la justice*.¹ C'est à proprement parler le premier code de lois françaises. Au titre XX, *Des faits qui gisent en preuve vocale ou littérale*, douze articles (7 à 14) établissent la tenue de ce que l'on appelle aujourd'hui les registres d'état civil. (Nous les retrouverons au chapitre de la législation gallicane en Nouvelle-France). Ces registres sont confiés "à la main du curé et du vicaire", mais sous l'autorité du juge royal, qui les transmet à ces ecclésiastiques, et de son greffier qui les reçoit d'eux, une fois remplis, et les garde pour l'usage public.

Nous transcrivons ici les deux articles qui portent la marque évidente de la substitution du Droit gallican au Droit canonique:

ART. 9.— Dans l'article des baptêmes sera fait mention du jour de la naissance, et seront nommés l'enfant, le père et la mère, le parrain et la marraine; et aux mariages seront mis les noms et surnoms, âges, qualités et demeures de ceux qui se marient, s'ils sont enfants de famille, en tutelle, curatelle, ou en puissance d'autrui, et y assisteront quatre témoins qui déclareront sur le registre s'ils sont parents, de quel côté et quel degré; dans les articles de sépultures sera fait mention du jour du décès.

Cet article oblige le prêtre à se conformer aux prescriptions royales touchant le consentement nécessaire des parents, prescriptions contraires à celles du Concile de Trente; il fait abstraction des dispenses accordées par l'évêque, conformément au Droit canon. En effet, aux termes des lois antérieures, que nous avons analysées et qui subsistent concurremment avec la nouvelle ordonnance, le prêtre célébrant ne doit pas tenir compte de ces dispenses, sous peine d'être arrêté comme complice du crime de rapt.

Et afin d'être sûr de rattrapper le délinquant au temporel civil, l'Ordonnance ajoute la menace suivante:

ART. 13.— Enjoignons à tous curés ou vicaires, marguilliers, custodes et autres directeurs des œuvres et fabriques, aux maires et administrateurs, recteurs et supérieurs ecclésiastiques des hôpitaux, et tous autres, pour les lieux où il y aura eu baptêmes, mariages et sépultures, chacun à son égard, de satisfaire à tout ce que dessus; à peine d'y être contraints, les ecclésiastiques par saisie de leur temporel, et à peine de vingt livres d'amende contre les marguilliers ou autres personnes laïques en leur nom.

A mesure que Louis XIV s'enfonçait dans le gallicanisme, il devenait plus rigide contre les hérétiques déclarés. Histoire de rendre à la religion d'une main ce qu'il lui enlève de l'autre.

En 1680, sous la suprême magistrature du chancelier Le Tellier (immortalisé par l'éloquence de Bossuet), un *Edit* royal, invoquant "les canons des conciles", interdit aux catholiques de "contracter mariage avec ceux de la R. P. R." (les huguenots), "sous quelque prétexte que ce soit", — "déclarant tels mariages, "non valablement contractés et les enfants qui en proviendraient "illégitimes et incapables de succéder".² Ici encore, nulle mention du droit de dispense expressément réservé par le Concile en faveur de l'Ordinaire. Le Roi se sert des "saints canons" pour les pointer contre l'Eglise.

L'année suivante, 1681, un *Arrêt* du Conseil royal fait défense aux prêtres demeurant sur les terres conquises par le Roi, et relevant canoniquement d'évêques étrangers, de célébrer "aucuns mariages... si ce n'est en observant ce qui est prescrit "par les règles de l'Eglise gallicane" et les ordonnances du "royaume, à peine d'être punis comme fauteurs et complices du "crime de rapt, suivant les ordonnances du royaume".³

Ainsi, tout prêtre d'Alsace, de Franche-Comté ou de Flandre, qui obéira aux prescriptions du Droit naturel, aux lois de l'Eglise (catholique), à la discipline de son diocèse, aux ordres de son propre évêque, est menacé, au nom du Roi Très Chrétien, des peines les plus sévères, de mort même. Qu'ont fait de mieux ou de pire Henri VIII et sa fille Elisabeth?

L'année suivante, 1682, l'Eglise gallicane tient ses grandes assises et oppose à l'enseignement traditionnel de l'Eglise catholique ses fameux Quatre Articles, condamnés à Rome mais enseignés, par ordre du Roi, dans tous les collèges et séminaires de France.

En 1697, le roi, toujours soucieux de faire respecter — en les faussant et en les violant — les "saints canons" des "saints conciles", rend un nouvel *Edit* sur les formalités essentielles du mariage.⁴

L'article 1 renouvelle en bloc "les dispositions des saints canons, et les ordonnances des rois nos prédécesseurs", adoptées pour la plupart, on l'a vu, en marge ou en contradiction des lois de l'Eglise. Il fixe à six mois avant le mariage le délai de résidence des futurs époux, dans leurs paroisses.

L'article 2 "enjoint aux curés et autres prêtres, qui doivent célébrer des mariages, de s'informer soigneusement", en pré-

sence de quatre témoins, du domicile et de la qualité des parties, "et particulièrement s'ils sont enfants de famille ou en la puissance d'autrui, afin d'avoir en ce cas les consentements de leurs pères, mères, tuteurs ou curateurs". Le prêtre devra avertir les parties et les témoins des pénalités portées contre eux s'ils font des déclarations inexactes. Tous les actes et déclarations se rapportant au mariage seront inscrits sur le registre tenu en conformité de l'Ordonnance de 1667.

L'article 3 édicte des peines rigoureuses contre les prêtres qui célébreront des mariages "entre des personnes qui ne sont pas effectivement de leurs paroisses". Sur ce point, toutefois, le droit de dispense de l'Ordinaire et du propre curé est reconnu. Mais pour les mariages de mineurs, avec ou sans dispense, les prescriptions et pénalités antérieures sont maintenues.

La liberté du domicile et le droit des enfants, même majeurs, de se marier sans le consentement des parents, sont encore restreints (art. 5, 6 et 7).

Enfin, l'article 8 renouvelle, "tant à l'égard des femmes que celui des hommes", les cruelles dispositions de l'article 6 de l'Ordonnance de 1639, sur les mariages de réhabilitation. "Vous... que les enfants qui sont nés de leurs débauches, avant "lesdits mariages contractés en cet état, ou qui pourront naître "après lesdits mariages contractés en cet état, soient, aussi bien "que leur postérité, déclarée incapables de toutes successions."

Afin de mieux marquer la profonde hypocrisie de cette législation, plus soucieuse, en apparence, de l'Eglise elle-même de l'intégrité du mariage, rappelons succinctement les mesures prises par le Roi à l'égard des enfants nés de ses propres débauches.

En 1673, *Lettres-patentes* déclarant légitimes le duc du Maine, le comte de Vexin et Mlle de Nantes, nés du double adultère de Louis-le-Grand et de la marquise de Montespan.⁵

En 1676, "légitimation de Louise-Marie-Anne de Bourbon, fille naturelle du roi".⁶

En 1680, *Lettres de succession* déclarant que ces quatre bâtards du roi ont droit au nom patronymique de Bourbon et qu'ils sont "capables de succéder, même ab intestat, les uns aux autres", ainsi que leurs descendants.⁷

L'année suivante, nouvelles *Lettres-patentes* du roi, légitimant le reste de ses bâtards, "avec droit de succession réciproque".⁸

En 1714, au moment de paraître devant le Juge suprême, le Roi Très Chrétien, dont la "principale occupation a toujours été de conserver la pureté de la religion catholique", ne trouve rien de mieux à faire que d'appeler à la succession du trône de Clovis et de saint Louis, ses deux bâtards favoris, le duc du Maine et le comte de Toulouse, fruits d'un double adultère étalé, des années durant, aux yeux de la France et du monde par le plus glorieux monarque de l'Europe.⁹

Désormais le droit matrimonial gallican est complet. Aptitude des personnes, formalités de célébration, empêchements dirimants ou prohibitifs, droit de dispense, juridictions compétentes: les lois françaises ont tout prévu, tout réglé, tantôt parallèlement à l'Eglise, tantôt à l'encontre de l'Eglise, mais toujours en dehors de l'Eglise. L'oracle Pothier aura beau allonger ses dissertations savantes, farfigner sur la distinction à faire entre le contrat et le sacrement, la séparation de l'Eglise gallicane et de l'Eglise catholique, apostolique et romaine, en cette matière comme à tant d'autres égards, est radicale et définitive, de quelque voile que les sophistes cherchent à couvrir le schisme.

Un auteur moderne, français mais catholique, écrit avec raison: "Le rôle de la théorie gallicane a été capital; il a "demeuré, il s'est prolongé et développé, il a été préparateur du "mariage civil. La doctrine gallicane... n'a pas donné le "mariage civil à la France catholique; mais elle a livré la France "catholique au mariage civil".¹⁰

Nous allons voir maintenant la même fausse doctrine à l'oeuvre chez nous et, bientôt fortifiée de l'appoint de forces que lui apportera la conquête anglaise, livrer à son tour le Canada au mariage civil, puis, conséquence logique, au divorce.

Henri BOURASSA

8 Recueil, vol. XIX, page 124.
9 id., id., page 158.
10 id., id., page 230. — Par une singulière ironie, cette pièce précède immédiatement, dans le Recueil, une "Déclaration portant défense "aux huguenots "d'exercer la profession de sage-femme".
11 Recueil, vol. XIX, page 368 (sans texte). C'est à quelques jours de là que le Roi portait contre les mariages légitimes et autorisés par l'Eglise, dans les pays nouvellement conquis, les tyranniques prescriptions citées précédemment.
12 Testament de Louis XIV. Recueil, tome XX, page 627.
13 Edit de juillet 1714. Recueil, tome XX, page 619.
14 René Lemaire, *Le Mariage civil* — Editions des "Questions actuelles", 5, rue Bayard, Paris — (Pages 77 et 81).

Chronique

Fragments...

Je ne vous en veux pas, mon cher Emile Benoist, du coup d'aïron dans l'eau dont vous m'avez presque aveuglé dans votre chronique de lundi dernier. Je veux dire que parfois un aïronneur maladroit élabore sous malchanceux "associé de canot", comme disent les guides. Vous avez soulevé ainsi tant de gouttelettes irrisées que bien des lecteurs ont pu croire que dans les yeux et peuvent croire que les projectiles en réalité d'accompagner notre jeune ami Paquin dans son aventureuse entreprise transcontinentale. Or, me voyez-vous vraiment "sur la pince du canot", franchissant héroïquement les espaces déserts du Mackenzie et de l'Atabaska? "Envoiyons d'avant, nos gens", chantaient nos ancêtres en y passant les premiers, mais ils étaient plus jeunes, et le tramway quotidien qui m'amène au bureau suffit à mon bonheur, si vous le voulez bien. Déclare donc nettement que vous avez voulu rire en suggérant que je me fasse l'historiographe de ce courageux voyage, afin que mes amis cessent de m'offrir des bouteilles Thermos et des cartes du lac La Biche, ainsi que le récit des explorations aventureuses des gentilhommes aventuriers de la baie d'Hudson et de l'extrême-nord en général.

Vote turquerie, mon cher alter E. B., ne pouvait pas rester sans réponse, et je devrais maintenant vous reprocher de me faire sortir du silence nonchalant de ceux qui ne sont plus tenus de s'arracher chaque jour du cerveau le linot d'alph à gaudes de sang dont a parlé Alph. Daudet. Oui, vous m'avez interpellé à voix haute et narquoise, et ne fût-ce que par amitié, il faut bien que je vous réponde "aux

mêmes lieux et place", comme dira sans doute la nouvelle loi des libelles. Or, je ne dis pas que ce soit une joie secrète et respectueuse, celle qu'on éprouve toujours à reprendre contact avec une tâche ancienne, à converser de nouveau avec d'anciens lecteurs fidèles et indulgents. J'essaierai donc comme jadis de fournir ma colonne de "copie" à l'ami typographe dont je vois en esprit, non sans délectation, le visage amical et les mains maculées, dans l'odeur d'antimoine qu'émet la linotype. Oui, je répondrai à vos brèves par des pains pleins de substance... et ceci m'amène à vous expliquer l'intention et le sens du titre que j'ai voulu donner à ces lignes: fragments... Vous ne m'en voudrez pas, ni le lecteur, si je touche maintenant cette note personnelle, que l'on doit éviter en principe mais qu'il faut bien tolérer dans un entretien familier, comme celui-ci, qui s'efforce de répondre au vôtre à peu près sur le même ton.

Vous m'avez accusé d'aller de temps en temps chercher des cartes postales à Rome, mais on y trouve bien autre chose, et de plus Rome n'est pas toute l'Italie. "Firenze la bella", par exemple, a bien des charmes aussi et vraiment, si Rome n'était pas, je ne serais pas en peine pour vous dire où vont mes amours et ma préférence. "Odor Fiorentinae!" m'écrierais-je volontiers, si toutefois c'est là du latin orthodoxe, parfum composite de Florence à base d'acreté subtile de l'air, de la force toute militaire des constructions, de la grâce enveloppante de l'Arno, de la finesse des traits des femmes, de l'allure fière et souple des signori et cavalieri, qui déboulent sur le Ponte Vecchio, entre deux rangées de magasins d'art où l'oeil s'enivre partout sans pouvoir jamais se repaître entièrement. Rome est une prière grave, mais Florence un chant d'amour farouche et tendre tout en-

M. Caron remplacerait M. Carroll à la vice-présidence de la Commission des liqueurs

Ce changement entraînerait un remaniement ministériel — M. Galipeault au Conseil législatif, comme ministre ou comme simple député — M. Ouellet remplacerait M. Caron dans le ministère — M. G. Delisle, ministre sans portefeuille

La nomination de M. le juge Carroll à Spencer-Wood libère une situation très enviable dans le domaine provincial. M. Carroll était, en effet, vice-président de la Commission des liqueurs, depuis sa fondation.

Les nouvelles de Québec mentionnent le nom de M. J.-E. Caron pour ce poste à la commission. M. Caron a fourni une longue carrière, et parfois assez agitée, comme ministre de l'agriculture. Depuis quelques mois, il siège au Conseil législatif, près de M. Perron.

Cela fait deux ministères importants qui ne sont pas représentés à la Chambre basse, ce qui est incommode et, de plus, expose le gouvernement aux attaques de ses adversaires. Il a été, en effet, de tout temps contraire aux principes libéraux de nommer des ministres irresponsables. C'est le cas de ceux qui siègent au Conseil législatif.

Il n'est pas étonnant que M. King, qui se réclame avec quelque raison d'un libéralisme à 100%, a eu le plus grand soin de ne pas nommer au Sénat un seul ministre avec portefeuille. Seul M. Dandurand y siège, qui fait partie du ministère King, en qualité de ministre sans portefeuille et qui, à la Chambre haute, est le leader des forces ministérielles. Quand il a fait cette nomination, le premier ministre d'Ottawa a eu soin de marquer qu'il évitait de suivre la coutume torp; car du temps des conservateurs il y eut toujours un ou plusieurs ministres avec un ou plusieurs portefeuilles au Sénat.

Le camouflet que M. King appliquait à ses adversaires d'Ottawa, M. Taschereau le recevait également sur la joue, mais depuis, celui-ci a tendu l'autre joue, si l'on peut dire, en nommant un autre ministre près de M. Perron.

M. Ouellet, de Dorchester, remplacerait M. Caron, non pas à la Chambre haute mais à la Chambre basse et prendrait le portefeuille de l'agriculture. M. Ouellet est un

député rural qui, depuis ses débuts à la Chambre, s'est fait remarquer par sa parole claire et sa compétence, ornée de tact, à traiter les questions agricoles. M. Moreau, député du Lac Saint-Jean, qui est député dans le ministère sans portefeuille (il n'y a guère que les avocats qui semblent avoir droit à un portefeuille, en dehors du ministère de l'agriculture) quitterait la Chambre et la politique pour accepter un poste de registraire dans son coin de pays.

Qui remplacerait M. Caron au conseil? On mentionne le nom de M. Galipeault. Dans le cas où M. Galipeault serait promu d'un Ministère à l'autre conserverait-il son portefeuille, ou est-ce l'un des plus importants? M. Galipeault a de fortes tendances conservatrices en ce sens qu'il n'a aucune propension à abandonner ce qu'il a déjà: *What we have we hold*. Mais il est fort possible que du sein même de son parti on articule quelques objections à la perpétuation du régime Caron-Perron. Le ministère des travaux publics passant au conseil, cela mettrait côté à côté, hors du contrôle des électeurs et de la députation, les deux portefeuilles les plus bourrés de mandats et de contrats. Le gouvernement n'en pourrait que se trouver plus faible. Si M. Galipeault doit démissionner pour accepter le poste, M. Laferté saisi par son portefeuille, au lieu de M. Francoeur qui semble, aux yeux du gouvernement, *functus officio*, la vivante illustration du canin de la fable qui abandonna la proie pour l'ombre.

M. Laferté a de longs états de services, un comté sûr et de nombreux amis. Pour renforcer le ministère dont la batterie des orateurs populaires faiblit sensiblement, on ferait de M. Delisle un ministre sans portefeuille, à la place de M. Moreau. M. Delisle est un orateur abondant, facile, agréable et qui populariserait, espérons-en, le ministère.

La question des blés

Comment l'Ouest dispose de sa récolte

II

Trois modes de vente sont offerts par la loi des céréales à l'agriculteur — Depuis l'organisation des pools — Ceux-ci n'ont pas suffisamment d'éleveurs

(Par Emile BENOIST)

Ceux qui connaissent la prairie canadienne savent que chaque gare rurale, là-bas, s'accompagne de toute une série de petits éleveurs. Pour être strictement en règle avec le dictionnaire, il conviendrait de dire grenier et non pas éleveur. Tout de même éleveur est plus exact et le mot est admis chez nous. M. Montpetit, qui est allé jusqu'à Bruxelles revendiquer notre droit de créer les mots qui nous sont nécessaires, ne me reprocherait sûrement pas d'employer celui-là.

L'éleveur est non seulement un grenier mais véritablement un éleveur. Il prend le grain des charrettes et l'éleve, par une chaîne à godets, jusqu'au niveau de son ca-

puchon pointu; ensuite il le déverse dans l'un ou l'autre de ses compartiments. La même chaîne à godets sert à élever le grain, des compartiments du grenier jusqu'aux wagons de chemin de fer qui le transporteront ensuite vers l'Est ou vers la côte du Pacifique.

Il y a parfois jusqu'à huit ou dix éleveurs au même endroit, tous pareils de forme et de style — style moderne et cubiste — avec un chapéau pointu. On les badigeonne en rouge, en jaune, en gris, en vert. Quand on traverse en chemin de fer le steppe canadien, c'est encore l'éleveur que l'on distingue de plus loin. Sa silhouette banale jette tout de même une petite note de pittoresque sur l'immense étendue (Suite à la page 2)

Pocatière et à l'Université Laval, à Québec. Tout jeune, il a débuté dans la politique en se faisant élire par son comté natal, qu'il a représenté à Ottawa jusqu'à ce qu'il fût devenu juge, alors que le remplaça M. Ernest Lapointe. M. Carroll quitta le poste de solliciteur général pour la magistrature, d'où il est sorti il y a quelques années. Ce fut un des disciples préférés de sir Wilfrid Laurier, dans le voïage duquel il retourna en 1891 à 1904. Il honora son nouveau poste, tout autant que le choix des ministres fédéraux l'honore. Le public de notre province lui souhaiterait un heureux séjour à Spencer-Wood.

D'autres aussi

Un journaliste a demandé l'autre jour au grand industriel Henry Ford ce qu'il pense de la spéculation intense en bourse. "Je ne connais rien de tout cela. Je n'ai jamais regardé de ma vie la cote du marché", a répondu M. Ford. Cela fait dire à un autre journaliste que ce n'est pas à la bourse que naissent, grandissent et se développent les grandes industries et que si M. Ford put construire les vastes affaires qu'il mène sans jamais jouer à la bourse, beaucoup de gens feraient bien de l'imiter et de rester, comme lui, loin de la bourse; d'autant qu'il n'y a guère de gens qui aient autant que lui d'argent à faire valoir...

G. P.

EN PAGE 2: — Un grand éducateur: le R. P. J.-A. Charlebois, C.S.V.

Un grand éducateur

Le R. P. Charlebois, C.S.V.

Un prêtre qui a bien connu le R. P. Charlebois, le vénérable éducateur qui vient de mourir, veut bien nous adresser l'article suivant:

L'enseignement vient de perdre un de ses meilleurs ouvriers, le R. P. J.-A. Charlebois, qui est mort à l'âge de soixante-quinze ans, après avoir été, il y a déjà quelques années, ses noces d'or sacerdotales, ainsi que son cinquantenaire dans l'œuvre de l'éducation. Bel exemple pour tous ceux qui se dévouent à ce travail pénible. Vie des plus méritoires passée au service d'une sainte cause.

Le R. P. J.-A. Charlebois est né à Rigaud, comté de Vaudreuil, d'Antoine Charlebois, marchand, et de Catherine Desautels, sœur de Mgr Joseph Desautels, qui fonda le collège de Rigaud, où son neveu fit ses études classiques. D'abord professeur à son collège de 1870 à 1875, l'abbé Charlebois, alors diacre, entra au noviciat des Clercs de Saint-Vincent à Joliette, et fit ses premiers vœux le 9 août 1876. Ordonné prêtre le 24 février 1877 par Mgr C. Edouard Fabre, il sera professeur de sciences, de Belles-Lettres, de rhétorique ou de philosophie, tantôt à Rigaud, tantôt à Joliette, après avoir été quelque temps maître des novices. Au nombre de ses anciens élèves il compte des hommes très distingués qui lui font aujourd'hui une couronne d'honneur.

Mais le Père Charlebois avait surtout les qualités d'un chef. On l'appela comme préfet des études à Rigaud et à Joliette. Il fut directeur du Juvénat de son institut, Visiteur des établissements de sa communauté, au Canada, assistant-proviseur, directeur du collège Bourget, etc. En 1908, sa congrégation le nomma supérieur provincial à Chicoutimi. Il dépensa dans la province américaine dix années de sa vie. En 1912, il prit la direction de la paroisse de la Maternité, à Bourbommes, cette fameuse paroisse tristement illustrée par le malheureux Chiniquy.

Mais la province canadienne n'attendait pas de laisser dérober indéfiniment le plus actif, le plus dévoué de ses sujets. En 1918, le Père Charlebois devint Provincial de Montréal, après la mort du Père Joly. Cinq années de responsabilités et de lourdes besognes n'usèrent pas encore ses forces toujours renaissantes malgré l'âge et la fatigue.

En 1923, il prit la direction du séminaire de Joliette, où il présidait à une nouvelle construction qu'il inaugura lui-même, trois ans plus tard. Là, comme ailleurs, il déploya une inlassable activité. Sur sa demande expresse, ses supérieurs lui accordèrent sa retraite, le 10 octobre 1928. Il demeura dans le séminaire qu'il aimait beaucoup et où il était comme un lien cordial entre les vieilles générations et les nouvelles.

Retracer toute sa carrière demanderait plus qu'un article: un volume y suffirait à peine.

En inaugurant l'année Bonin, fête qui coïncide avec son cinquantenaire de prêtrise, il disait: "J'ai ce privilège, qu'on n'a pas coutume d'environner, de pouvoir reporter mes souvenirs d'éducateur à plus de cinquante ans. Je reviens encore les professeurs d'autrefois arrivant dans la

traditionnelle charrette, assis sur un coffre de bois qui contenait leur maigre trousseau. Un collège, très pauvrement aménagé, les accueillait. Le dortoir, dépourvu des commodités les plus nécessaires, voyait s'aligner des files de lits plantés appelés "baudets". En classe, de simples bancs sans dossier et sans bureau. A l'étude, on travaillait sur une petite table boiteuse, s'éclairant d'une chandelle avant l'invention des merveilleuses et naseabondes lampes à pétrole. Pendant l'hiver, les gros poêles, pétillants d'ébène, brûlaient les élèves trop proches, alors que les plus éloignés grelotaient et mettaient leurs mains pour écrire les thèmes latins ou grecs. Les maîtres partageaient l'indigence des élèves. Mal logés dans de trop étroites cellules, pauvres en meubles et en livres, ils travaillaient d'arrachepied, sans méthode peut-être, mais avec un inlassable dévouement. A part quelques manuels rudimentaires, ils ne possédaient guère d'outillage intellectuel. Longtemps les livres du chanoine Schmidt constituaient à peu près toute la bibliothèque. Eh! bien, dans ma seule vie, j'aurais vu l'ascension de notre enseignement sous un degré qui, s'il n'est pas encore la perfection, reste digne d'être comparé à n'importe quel système étranger. Matériel des plus modernes, cabinets de physique et de chimie où chaque élève a sa table de manipulation; classes spacieuses où professent des professeurs pour la plupart gradués des Universités d'Europe; bibliothèque qui s'enrichit tous les jours.

Ce que le Père ne mentionnait pas, c'est que lui-même avait largement contribué à ce progrès. S'entendant aussi bien dans l'enseignement primaire que dans l'enseignement secondaire, il travailla avec un zèle admirable et avec une compétence exceptionnelle au développement des études et de la pédagogie. Partout où il passa, il sut améliorer les programmes et parfois même les créer de toute pièce. Il avait ces vues larges qui embrassent facilement un ensemble et aperçoivent rapidement la coordination à mettre entre les choses. Doué lui-même de talents extrêmement variés, il excella dans les sciences et les mathématiques, aussi bien que dans la poésie et l'éloquence. Musicien à ses heures, il savait tout aussi bien composer une cantate que l'exécuter lui-même. Pendant sa longue carrière, combien n'en a-t-il pas faits de ces chants de circonstance qui donnent tant d'accent aux solennités intimes! D'une parfaite modestie, il rédigeait toujours ses poèmes d'une façon impersonnelle et se refusait à y mettre sa signature. On venait de tous côtés solliciter un essai, avec l'assurance non seulement d'être exaucé, mais encore de remporter un petit "bijou" qui donnerait à telle fête un éclat particulier.

Il eut toujours une étonnante initiative. Il voulait être de toutes les bonnes œuvres. Les anciens se rappellent avec quel dévouement et quel succès il prépara la part canadienne de l'exposition pédagogique à Chicago. Il écrivait la matière de plusieurs volumes. On a remarqué son Catéchisme pour les petits enfants, rédigé avec une extrême simplicité et pourtant avec une précision qui ne laisse rien à désirer. Il y a quelques années, il publiait un calendrier liturgique que nombre de communautés religieuses ont adopté. La liturgie était d'ailleurs une de ses nombreuses "spécialités". Après son retour au séminaire de Joliette comme supérieur, il s'occupa beaucoup des anciens élèves. C'était devenu chez lui presque une passion. Il disait lui-même: "Ma manie". Il avait une extraordinaire mémoire des noms et des visages. Si un ancien se présentait qu'il n'avait pas vu depuis longtemps, il lui défendait bien de se nommer. Il passait sa main dans sa tête blanche, et, sans retard, trouvait le nom, la classe, citait les confrères, etc. C'était une avalanche de souvenirs qui étonnaient beaucoup et flattaient encore davantage les fils du vieux séminaire.

Il y a deux ans, toujours désireux de consacrer la mémoire des anciens, il publiait une brochure de plus de deux cents pages intitulée: "Ecrivains et artistes de Joliette". Intéressante série de biographies de tous les élèves du séminaire qui se sont signalés dans les lettres ou dans les arts. Il avait encore la matière de plusieurs brochures dans ses cartons. Toujours à l'affût, chaque numéro de revue, le nom d'un ancien, l'enregistrait tout, conservait tout.

Il aimait profondément les anciens, mais les anciens lui rendaient sa profonde et sincère amitié. Lors qu'il fêta son jubilé sacerdotal, Sa Grandeur Mgr Guillaume Forbes le nomma chanoine honoraire de sa cathédrale et l'Université de Montréal lui décerna le titre de docteur ad honorem. Dignités qui lui étaient bien dues, mais qui ne pouvaient le toucher autant que les hommages de ses nombreux anciens élèves qui revinrent, ce jour-là, lui dire leur respect et leur filiale affection.

Ce qui attirait chez lui, c'était sa grande bonté. Lui-même s'en plaignait parfois comme d'une faiblesse; mais ses fils en étaient profondément touchés. Non pas qu'il manquât de vigueur: il possédait un tempérament plutôt énergique et volontaire. Mais son cœur ne pouvait résister à la joie de faire plaisir.

Mgr Joseph Pieter, qui, le jour des noces d'or sacerdotales, lui apportait le titre de docteur, et qui, dans un geste magnifique, révélait son vieux professeur de sa propre toge universitaire, lui disait: "Je me souviens, pour ma part, que, comme l'ami valet, vous saviez donner un rude conseil, mais vous nous aidiez à le suivre. Pour protéger votre autorité contre les charmes de nos "vices" et les trahisons de

voire bonté, vous vous entouriez de gravité et vous vous composiez parfois un visage sévère, mais vous ne nous avez jamais complètement trompés sur le secret de vos sentiments à notre endroit. Et nous tenons à vous dire aujourd'hui que si vous avez réussi à nous faire craindre assez pour nous faire obéir, vous avez surtout réussi à nous faire assez apprécier pour nous faire aimer."

On ne pouvait caractériser d'un mot plus juste l'âme du Père Charlebois.

Esprit enthousiaste, même jusqu'à ses derniers jours, il était persévérant et tout d'une pièce. Son élan se tempérait toutefois par des allures plutôt positives. Les faits, voilà ce qui l'attirait et le retenait. Peu habile à développer une pensée selon les règles de l'amplication littéraire, il savait ramasser les faits précis, les énumérer sans en oublier aucun et en tirer une conclusion pratique. Doué d'un esprit brave, il disait sa pensée avec une franchise qui étonnait parfois les délicats. Certains diplomates auraient trouvé qu'il manquait un peu de discrétion. Au fond, il avait une médiocre confiance dans les détours de la pensée. Et il songeait surtout aux droits de la vérité.

Il y a des hommes qui ont les défauts de leurs qualités: lui avait surtout les qualités de ses défauts. Il mettait une telle loyauté dans tout ce qu'il disait et dans tout ce qu'il faisait que même si on pouvait en être offensé, on ne pouvait jamais lui en garder rancune. Il avait un esprit clair et un cœur droit. Son histoire, on pourrait l'écrire tout de suite. Derrière les coulisses, rien ne se cache qui soit de nature à réformer plus tard le jugement de ceux qui l'ont connu.

Il est mort à la tâche, après de longues années de labeur, après une vie parfaitement remplie et toujours vécue pour Dieu. La source évidente de sa force fut sa piété. C'est pourquoi il apparaît comme un des éducateurs les plus accomplis et les plus aptes à servir de modèles à ceux qui lui succèdent dans la tâche modeste et glorieuse de l'éducation.

Les routes provinciales

NOUVEAU NUMEROTAGE

Québec, 3 (D. N. C.). — Déjà, les automobiles peuvent s'engager et circuler librement dans plusieurs routes de la province, notamment dans la région de Montréal, des Cantons de l'est et de St-Hyacinthe. Le district de Québec est sous neige plus que jamais après la tempête de lundi dernier.

Voici le numérotage nouveau des routes ainsi que leur longueur:

	Milles
1. Montréal-Sherbrooke-Therford Mines-Lévis	235.86
2. Edmundston-Rivière-du-Loup-Québec-Montréal-Toronto	424.53
3. Lévis-Fort Covington	265.11
4. Montréal-Malone	70.67
5. Lévis-Sherbrooke (via Richmond)	139.62
6. Boulevard Perron (tour de la Gaspésie)	553.20
7. Montréal-St-Albans	55.50
8. Montréal-Hull-Aylmer-Pembroke	230.22
9. Edouard VII	43.43
10. Rivière-du-Loup-St-Flavie	85.10
11. Montréal-Mont-Laurier-Maniwaki-Hull	289.29
12. Rougemont-St-Hyacinthe-Drummondville-Trois-Rivières	93.05
13. Sherbrooke-Derby Line	33.87
14. Montréal-Rouée's Point (via St-Jean)	47.71
15. Québec-Chicoutimi-tour du lac St-Jean-Québec	524.86
16. Richmond-Yamaska	50.78
17. Montréal-Ottawa, via Pointe-Fortune	53.30
18. Montréal-Terrebonne-St-Donat	72.58
19. Trois-Rivières-La Tuque	114.24
20. Victoriaville-Drummondville	33.53
21. Sorel-Iberville-St-Jean	55.46
22. Sherbrooke-Norton Mills	30.89
23. Lévis-Jackman	90.21
24. St-Jean-Port-Joli-Saint-Pamphile-St-Camille	79.93
25. St-Vallier-St-Camille-St-Georges-Lac Mégantic	133.61
26. Waterloo-Rouée's Point, via Knowlton	67.30
27. Birchton-Beechers Falls	34.31
28. Lévis-Sherbrooke, via Beauceville	145.95
29. Lachute-Charlemagne, via Oka	62.02
30. Lachute-St-Agathe	42.65
31. Lachute-St-Jovite	49.63
32. Montréal-St-Hyacinthe-Richmond	97.84
33. L'Assomption-Rawdon	28.42
34. Trois-Rivières-Woburn	137.46
35. Buckingham-Mont-Laurier	98.10
36. Beaufort-St-Jean	50.47
37. Tour de l'île de Montréal	75.76
38. Tour de l'île Jésus	44.94
39. Waterloo-Newport	32.42
40. Mariville-Cowansville	28.69
41. Berthier-Joliette-Lachute	71.10
42. Berthier-Joliette-St-Camille (via St-Ambroise)	51.28
43. Berthier-St-Michel-des-Saints	67.39
44. Senneville-St-Alexis	24.66
45. Senneville-La-Reine	136.93
46. Chemin Perrault (Macamic-Rouyn-Témiscamingue)	178.10
47. St-Roch-Chambly-St-Jean	46.70
48. L'Assomption-Joliette	18.18
49. Black Lake-St-Pierre-des-Brequets	60.90
50. Magog-Coaticook	24.55

Retraite fermée pour les prêtres

Une retraite fermée pour les prêtres aura lieu du lundi 22 avril prochain au vendredi suivant. On peut faire sa demande d'admission au R. P. Supérieur de la Villa Saint-Martin, Abord-à-Plouffe.

La question des blés

(Suite de la première page)

verte, jaune ou fauve, selon la saison. Pas d'élevateur sans un nom écrit dessus: Manitoba Pool, Saskatchewan Pool, Alberta Pool ou encore le nom d'une compagnie privée. Les compagnies privées qui font le commerce des céréales sont innombrables. Elle se sont d'ailleurs établies dans l'Ouest bien avant les Pools. Ceux-ci ne datent pratiquement que de cinq ou six ans.

On peut même dire que ce sont les Pools qui ont donné lieu à la crise qui trouvera, espérons-le, sa solution à la suite de l'enquête parlementaire d'Ottawa. Ou plutôt, pour être plus exact, c'est après l'organisation de leurs coopératives de vente et à cause de cette organisation que les producteurs de céréales se sont rendu compte des choses dont ils se plaignent maintenant. C'est en s'occupant eux-mêmes de la vente coopérative de leur récolte que les producteurs de céréales ont compris tous les avantages et aussi tous les inconvénients du Mixing, etc. Ils se sont aperçus des profits qu'ils n'avaient pas faits dans le passé.

TROIS "TICKETS"

Les producteurs de céréales ont trois moyens de disposer de leur récolte. Ce sont d'ailleurs trois moyens, trois tickets, comme on dit là-bas, établis par la loi des céréales. Cette loi date de 1900 mais elle a été soumise trois fois amendée.

Les trois tickets existent encore bien et les Pools soient venus déranger un peu et même beaucoup ce mécanisme du Marketing.

Quand l'agriculteur a coupé et battu sa récolte il peut la vendre aux compagnies privées. Cependant il lui faut alors accepter la classification et le prix de l'acheteur. L'avantage c'est que le marché est conclu tout de suite; l'agriculteur n'a pas à s'occuper du transport, il reçoit immédiatement le prix convenu pour sa marchandise.

L'agriculteur peut encore prendre le risque de la spéculation et cela de deux façons, selon deux tickets. Il y a le récépissé d'élevateur avec classification et le récépissé sans classification. Son grain peut être stored to grade ou emmagasiné dans un compartiment spécial, special bin. Ce grain-là, s'il est expédié vers l'Est, sera plus tard, échantillonné et classifié à Winnipeg, à Fort-William ou à Port-Arthur, selon la destination indiquée par l'expéditeur lui-même.

L'agriculteur prend le risque de la spéculation: on sait que Winnipeg a sa Bourse des céréales. Le blé, l'avoine, le lin, l'orge, le seigle, y sont cotés, comme le sont à Montréal les actions de compagnies de toutes sortes. Au moment où l'agriculteur porte sa récolte à l'élevateur, le blé est coté, par exemple, à 70 cents le boisseau. Le prix peut monter à 81 ou descendre à 60 cents.

L'agriculteur peut prendre le risque d'attendre, non seulement la loi des céréales lui reconnaît elle ce droit mais elle lui facilite les moyens de l'exercer. Le grain qui est simplement confié à l'élevateur d'une compagnie privée ne paie pas d'entreposage pendant les quinze premiers jours. Les frais ne commencent qu'au seizième jour. Il n'en coûte donc rien à l'agriculteur pour courir la chance, pendant une période de deux semaines, d'une hausse des cours.

Celui qui entrepose sa récolte après l'avoir fait classifier par l'élevateur local est tout de même certain que cette qualité-là au moins lui sera reconnue. C'est un risque de disparaître.

Quand le grain est entreposé dans un compartiment spécial, l'agriculteur prend tous les risques, celui du prix et celui de la classification qui sera faite ultérieurement dans un élévateur central, à Saskatoon, à Regina, à Winnipeg, à Port-William ou ailleurs. Le ticket du Special Bin, avons-nous cru comprendre, ne donne même pas à l'expéditeur de garantie quant à la quantité de son envoi. Il se peut par exemple qu'un cours de roue dans le grain coule. L'expéditeur a pris ce risque comme les autres.

La loi des céréales de 1900 impose l'obligation aux compagnies privées d'accepter les céréales de tous les producteurs et à des conditions spécifiées. En vertu de cette même loi l'expéditeur qui prend le risque de la spéculation sur les céréales a le droit — et ce droit se trouve encore mieux établi depuis l'amendement Campbell, voté en 1927 — d'indiquer la destination de son envoi. Il peut l'adresser à l'élevateur central de son choix. Dans ces conditions, on comprend qu'il faut que le même grain exactement qui a été confié à l'élevateur local soit dirigé vers telle ou telle destination indiquée et non pas une même quantité de grain de même qualité. En fait, pour le grain entreposé en compartiment spécial, il n'y a pas eu de classification à l'élevateur local. Il importe donc que ce soit exactement le grain de l'expéditeur qui atteigne l'élevateur central désigné par l'expéditeur lui-même.

C'est de cette clause-là de la loi, stipulant le droit de l'expéditeur d'indiquer la destination, qu'a surgi la principale difficulté dont les enquêteurs d'Ottawa devront s'occuper. Voici comment cela s'est fait. LES "POOLS" MANQUENT D'ÉLÉVATEURS

on sait que les Pools, l'an dernier, ont été chargés de la vente de plus de la moitié de toute la récolte de l'Ouest. Par contre, les Pools ne possèdent qu'un cinquième de tous les élévateurs.

Une entente à ce sujet a été conclue entre les Pools et l'association des compagnies privées, la Northwest Grain Dealers Association. Les compagnies privées acceptent le grain des membres des divers Pools mais il est entendu qu'elles pourront transporter ce grain en le faisant passer par n'importe lequel de leurs élévateurs. Par ailleurs l'entente comporte une autre clause qui dit que le droit qui est reconnu par la loi des céréales au producteur d'indiquer la destination de ses envois ne sera pas affecté.

Il y a là comme une sorte de contradiction qui donne lieu à d'innombrables malentendus.

Les Pools veulent respecter l'accord conclu avec les compagnies. Ils tiennent aussi à ne pas priver leurs membres du droit que leur reconnaît la loi des céréales de désigner la destination de leurs envois. La Commission des céréales, qui a pour mission d'administrer la loi, a permis aux compagnies privées de se servir d'un ticket nouveau, le Hybrid Ticket, comme on le désigne dans l'Ouest. Il paraît que cela permet aux compagnies d'exploiter et les agriculteurs et les Pools, par la pratique du Mixing, du mélange des blés.

Nous verrons plus tard ce que c'est que le Mixing, après avoir parlé de la classification des céréales.

Emile BENOIST

La musique

CONCERT DE LA "SOC. CANADIENNE D'OPÉRETTE"

Mlle Gertrude Doyon, M. Paul Doyon, M. Armand Pellerin et le chœur de Nazareth ont fait les frais du concert de fin de saison de la Société Canadienne d'Opérette, hier soir.

Trois chœurs d'Auguste Chapuis: *Hymne à la musique*, *Hymne au soleil*, *Menuet*; deux de Saint-Saëns: *Calmes des nuits*, *Les fleurs et les arbres*, *Danse de Debussy*, de Florent Schmitt, et quatre chansons canadiennes harmonisées par M. Achille Fortier, D.M.; ont constitué le programme choral rendu par les chanteurs aveugles. C'est ce dernier groupe qui a paru faire la meilleure impression sur les auditeurs. L'ensemble a cependant été remarquable comme précision et comme nuances, et c'est toujours un sujet d'étonnement qu'une exécution aussi consciencieuse sous une direction invisible.

Les solistes étaient Mlle Marie Baillie, Marie Tréneau, M. Maurice Sanscartier. Un obligato de violon alto a aussi été donné par M. Maurice Marchand, lequel a également partagé avec M. Armand Pellerin, l'excellent pianiste, la tâche d'accompagnement.

M. Paul Doyon, comme pianiste soliste, a joué le *Carnaval de Vienne*, de Schumann; une étude de Chopin, substituée à la dernière minute aux *Jeux d'eau*, de Ravel, et *Saint François de Paule marchant sur les flots*, de Liszt. Il serait banal d'insister sur les qualités techniques de cet artiste. Elles se sont affirmées de nouveau dans l'accompagnement du groupe de chansons de Brahms, de A. Georges et de E. Nérini, qu'a données Mlle Gertrude Doyon, soprano, et où le rôle du piano ressemble quelque peu à une partie concertante. Mlle Doyon a aussi chanté *Air de Momo* de Bach et quatre chansons de Georges Hée. Son timbre est agréable et sa voix juste. Elle a dû paraître en rappel avec son accompagnateur.

Rémi DAURAY

Sir Lomer Gouin et l'Institut Bruchési

La mort vient d'enlever à la direction de l'Institut Bruchési, son vénéré président.

Retiré de la politique, Sir Lomer Gouin, avait consenti à donner à l'œuvre antituberculeuse une collaboration personnelle.

Depuis quatre ans, il avait repris la succession de M. Aug. Richard, dans un moment où l'Institut Bruchési tentait un grand effort de développement. Il sut se mettre immédiatement au courant de la situation, tant de l'œuvre du passé que des projets d'avenir, et il imprima, grâce à la sagesse de sa direction, un élan de progrès à la lutte antituberculeuse de l'Institut Bruchési.

Premier ministre du Québec, il avait déjà songé à cette lutte nécessaire. Il restait de sa prévoyance et de son souci de l'hygiène publique un monument qui marqua dès 1910 l'ère de la lutte active et extensive: la Commission Royale de la Tuberculose.

C'est, appuyés sur le rapport de cette Commission, que tous les artisans de la lutte ont entrepris la fondation et l'organisation des œuvres antituberculeuses et l'éducation des classes populaires et dirigeantes. C'est donc un devoir de rendre hommage à la sollicitude du gouvernant et à la philanthropie du citoyen revenu à la philanthropie. Il a dépensé une grande partie de sa vie active pour le progrès et le bien-être de la province; il leur a consacré ses derniers efforts. Sa dernière démarche fut d'intéresser les autorités municipales à la création de nouveaux dispensaires antituberculeux à Montréal, pour l'Institut Bruchési et pour l'Institut Royal Edouard.

Inclinés devant la tombe de ce grand citoyen et de ce grand philanthrope, l'Institut Bruchési, au nom des directeurs, des médecins, des religieuses, du personnel, au nom aussi des tuberculeux qu'il a pris sous son égide, dépose l'hommage de sa reconnaissance et de son regret.

COMMUNIQUE

Extraits des minutes de l'assemblée spéciale du bureau d'administration de l'Institut Bruchési: "Les directeurs de l'Institut Bruchési réunis en assemblée spéciale,



Forte Après la Naissance du Bébé

"J'étais très faible et déprimée après la naissance de mon bébé, incapable de faire aucun travail, j'étais cependant sur pied tout le long du jour. La tension était trop forte, et je fus très malade deux mois. Sur le conseil de ma mère, je pris le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. Quel changement! Je suis bien, forte et gaie. J'ai pris le Composé Végétal depuis, chaque fois que mon énergie manque. Je prends aussi les pilules pour la foie, elles sont splendides contre la constipation." — Mme James E. Robson, Cassier 693, Fernie, C.A.

Composé Végétal de Lydia E. Pinkham

Lydia E. Pinkham Medicine Co., Lynn, Mass., U.S.A. et Québec, Can., Canada.

consternés par la mort soudaine de sir Lomer Gouin, décident d'adresser à la famille de leur regretté président un hommage de sympathie et un tribut floral. Le bureau est unanime à louer le grand dévouement de sir Lomer Gouin, dans l'administration de l'Institut Bruchési et à reconnaître la perte immense qu'il vient de faire."

Petite vie des saints

3 AVRIL

SAINT BENOIT LE MORE, FRANCISCAIN

Saint Benoît, surnommé le More, c'est-à-dire le nègre, était fils de parents esclaves mais fervents chrétiens, qui habitaient la Sicile. Benoît fut occupé à la garde des troupeaux, et, quand ses camarades venaient le trouver, ils le surprenaient toujours à genoux, absorbé dans la prière; aussi l'appelaient-ils le saint More. Souvent ils l'accablaient de railleries et se moquaient de la couleur de sa peau. Le jeune saint endurait tout avec patience.

A vingt et un ans, Benoît quitta la maison paternelle d'abord pour vivre en ermite, puis pour embrasser la vie religieuse. Il fut reçu avec joie par les Franciscains de Palerme où il prononça ses vœux perpétuels.

Le gardien lui confia les humbles fonctions de cuisinier. Il s'en acquitta avec joie pendant 27 ans, heureux de faire la volonté de Dieu. Benoît inspira tant d'estime à ses frères qu'ils le choisirent comme gardien de leur couvent. Il eut beau représenter qu'il n'était qu'un simple frère lai, les religieux demeurèrent inflexibles; la sagesse de son gouvernement montra qu'ils ne s'étaient pas trompés.

Après trois années de supériorat, il devint maître des novices et rendit de nouveaux services à son ordre en formant ses jeunes frères à la perfection de leur état.

Benoît revint ensuite à son emploi de cuisinier qu'il préférait à toute autre, parce qu'il y trouvait plus de temps pour s'entretenir avec Dieu dans la prière, plus de facilité pour cacher ses austères pénitences, et pour vivre dans un entier oubli des créatures. Cependant les personnes les plus distinguées venaient à la porte de sa cuisine pour se recommander à ses prières, et les malades y cherchaient des consolations et souvent une guérison merveilleuse.

Etant tombé malade, il annonça ses derniers moments, reçut avec ferveur les sacrements de l'Eglise, et rendit son âme à Dieu le 3 avril 1589 à l'âge de 65 ans.

Nous nous sommes préparés à répondre à la grande vague des

ETOILES DE FOURRURE

\$12.50

\$435

Avec un choix presque illimité de belles étoles en renard et autres types de fourrure en faveur. Vous trouverez un attrait irrésistible à ces charmants articles de nos ET NOS FRONTS DE FABRIQUE VOUS PERMETTENT D'ACQUERIR L'ARGENT.

MANTEAUX DE FOURRURE A PRIX REDUITS

Choisissez MAINTENANT votre manteau, aux bas prix actuels, payez un petit dépôt; nous vous garderons votre manteau jusqu'à l'automne prochain. Entreposage et assurance gratuits.

CUMMINGS & CUMMINGS LIMITED

Angle des rues Saint-Paul et Saint-Sulpice

Juste en arrière de l'église Notre-Dame.



Directeur de funérailles Geo. VANDELAC

Service d'ambulance

Bélair 1203 70 Rachel Est

La Société Coopérative DE FRAIS FUNÉRAIRES

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Assurances Funéraires

HARBOUR 5555

302, RUE SAINTE-CATHERINE EST

DOCTEURS!!

Gallie, Gallie & Pilon de Paris, Gallie & Cie de Lyon, E. Spengler de Paris, sont actuellement représentés à Montréal pour vous offrir à des conditions très avantageuses:

Rayons X, Diathermies, Electrothérapie,

Ultra-Violet, Infra-Rouges, Appareils médicaux, Lampes asiatiques pour salles d'opérations.

Littérature et devis sur demande. Service d'un ingénieur électricien-radiologiste.

PAUL CARDINAUX Docteur en Sciences "Précision Française" 3458 St-Denis HA. 2357 MONTREAL.

Demain: JEUDI, 4 avril 1929.
Saint Isidore, évêque, conf. et docteur.
Lever du soleil, 5 h. 34.
Coucher du soleil, 6 h. 31.
Lever de la lune, 3 h. 32.
Coucher de la lune, 8 h. 26.
Premier quart, le 16, à 9 h. 09 m. du matin.
Pleine lune, le 23, à 4 h. 47 m. du soir.
Dernier quart, le 2, à 2 h. 29 m. du matin.
Nouvelle lune, le 9, à 3 h. 33 m. du soir.

LE DEVOIR

Le Devoir est membre de la Canadian Press, de l'A. B. C. et de la C. D. N. A.

BEAU ET PLUS DOUX
MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum 43.
Minimum 21.
Même date l'an dernier 51.
Même date l'an dernier 28.
BAROMETRE
10 heures a.m. 11 heures a.m. 30.99.
Midi: 30.32.
Chiffres fournis par la Maison L.-R.
de Meulé, 300A, St-Denis, Montréal.

La retraite des rebelles mexicains à Jimenez est arrêtée par des ponts incendiés

Le général Almazan pourchasse les soldats insurgés

MEXICO, 3. (S.P.A.) — La retraite précipitée des rebelles, de Jimenez, après deux jours de bataille, a été arrêtée ce matin par un pont de chemin de fer incendié, au nord de la ville.

Huit trains de troupes, qui ont quitté Jimenez tard hier sous le couvert des plus forts effectifs de la révolte, ont été arrêtés. Les soldats tentent de réparer le pont pour se rendre à Chihuahua, où ils seront temporairement en sûreté.

Il y a toutefois sur leur route sept autres ponts brûlés, et l'on croit que la retraite est arrêtée, en autant que les voies ferrées sont concernées. La retraite par les routes serait lente et ardue, et comparativement favorable à la poursuite des troupes du général Almazan.

Ce général, dont l'attaque de Jimenez s'est terminée dans la plus décisive victoire de cette révolte, a rassemblé ses troupes, la nuit dernière, et ce matin il se propose de poursuivre et d'exterminer l'armée rebelle.

Une attaque désespérée de 1300 cavaliers rebelles hier matin à 4 heures a été repoussée par le général Ortiz, qui y a perdu 25 soldats.

Sans nouvelles des aviateurs du "Southern Cross"

SYDNEY, Australie, 3. (S.P.A.) — On est encore sans nouvelles du capitaine Charles Kingsford-Smith, de son pilote Ulm et de leurs deux compagnons qui ont envoyé un message de détresse dimanche à bord de l'avion "Southern Cross" le lendemain de leur départ de Sydney. Dans ces messages les aviateurs disaient que leurs moteurs faisaient défaut et qu'une grosse pluie les empêchait de voir la terre sous eux. Ils se trouvaient alors à 100 milles à l'est de Wyndham, Australie occidentale. Ils se sont ensuite perdus dans la forêt australienne.



LE SÉNATEUR WALSH des Etats-Unis est un des parrains de l'adhésion des Etats-Unis à la Cour internationale, à Genève.

M. Samuel Casavant de retour des Indes

St-Hyacinthe, 3. (D. N. C.) — M. Samuel Casavant, vice-président de la maison Casavant frères, facteur d'orgues de St-Hyacinthe, vient d'arriver ici d'un voyage de trois mois aux Indes Anglaises. Il a visité la plus grande partie du pays. M. Casavant n'a pu rencontrer le bas M. Péroudeau, ancien lieutenant gouverneur de la province de Québec, l'attendait pendant plusieurs jours à Bombay, mais apparaît bientôt que M. Péroudeau eût tombé gravement malade à Calcutta et qu'il avait été transporté dans un hôpital de cette dernière ville. Il dut alors continuer son voyage. Au retour, à Paris, M. Casavant rencontra M. T.-D. Bouchard, maire de St-Hyacinthe, vice-président de la Législature provinciale, ainsi que Mlle Bouchard. Il s'embarqua quelques jours plus tard, à destination du Canada.

L'indemnité des accidents du travail en N.-Ecosse

Halifax, 3. (S. P. A.) — Le bill pourvoyant à une augmentation de 55 à 60 pour cent du salaire gagné, comme compensation payable aux accidents du travail, sous la loi de compensation de Nouvelle-Ecosse a été lu hier à la deuxième lecture à la reprise des séances après les vacances de Pâques. Ce bill augmente aussi de 875 à \$100 l'allocation funéraire. Cette loi ne s'appliquera pas à l'industrie de la pêche, qui s'est soustraite aux opérations de la loi, et ne sera applicable à l'industrie du bois que l'an prochain.

Les boulangers et la loi du dimanche

Les quatre causes faites contre les boulangers Lafrance et Cloutier au sujet de la violation de la loi du dimanche ont été remises au dix avril par le juge Perrault ce matin.

Vient de paraître

POUR CONNAÎTRE LE DON DE DIEU. Prières et cérémonies du Baptême, avec souvenirs de famille par Xyste Gagnon, prêtre. Prix: 25 sous l'unité, au comptoir: 30 sous par la poste. Ouvrage 4 x 5 1/2 — 104 pages, reliure percaline, titre en or.

LES FUNÉRAILLES DU R. P. CHARLEBOIS

S. G. MGR PAPINEAU OFFICIER ET PRONONCE L'ORAISON FUNÈBRE A LA CATHÉDRALE DE JOLIETTE — NN. SS. FORBES, DESCHAMPS ET COURCHESNE Y ASSISTENT

Joliette, 3. (Spécial au Devoir). — C'est parmi une grande affluence que les funérailles du révérend père J.-A. Charlebois, Clerc de Saint-Viateur, chanoine honoraire, ancien supérieur du séminaire de Joliette, ont eu lieu hier, à la cathédrale. Sa Grandeur Mgr Papineau a officié et a prononcé l'oraison funèbre. Un archevêque, Sa Grandeur Mgr Forbes, deux autres évêques, Chœurs Grands, Nosseigneurs, Courchesne et Deschamps, et le très révérend père Michel Roberge, supérieur général des Clercs de Saint-Viateur, étaient présents. Le R. P. R. Roberge a agi comme prêtre assistant de Mgr de Joliette. Le R. P. L.-J. Morin, supérieur du séminaire de Joliette, et le R. P. J.-B. Latour, supérieur du collège Bourget, ont agi comme diacres d'honneur. Le diacre et le sous-diacre d'office étaient le R. P. O. Roch, Clerc de Saint-Viateur, et M. l'abbé L.-P. Lamarche, professeurs au séminaire. M. l'abbé Paul-Emile Roy, secrétaire de l'évêché, a agi comme maître des cérémonies.

Dans l'oraison funèbre, Sa Grandeur Mgr Papineau a surtout montré les vertus sacerdotales et les qualités d'éducateur chrétien du défunt. Il a terminé par un appel aux vocations religieuses et sacerdotales.

Au sanctuaire on remarquait: Mgr Eustache Dugas, Mgr Piette, recteur de l'Université de Montréal, Mgr J.-A. Richard, Mgr L.-A. Dubuc, M. le chanoine J.-D. Nepveu, représentant de Mgr de Valleyfield; M. Savignac, représentant le supérieur de Saint-Sulpice; M. Yelle, supérieur du grand séminaire de Montréal; M. l'abbé L.-A. Desrosiers, principal de l'École normale Jacques-Cartier, le R. P. Ambroise, provincial des Franciscains; le R. P. Langlais, provincial des Dominicains; le R. P. d'Orsonne, recteur du collège Jean-de-Brebeuf; le R. P. A. Champagne, représentant le recteur du collège Sainte-Marie; M. le chanoine Prat, supérieur du séminaire de St-Hyacinthe; M. le chanoine Hébert, supérieur du collège de l'Assomption; M. l'abbé E. Charlebois, représentant le supérieur du collège de Saint-Jean; M. l'abbé H. Morin, du séminaire de Saint-Hyacinthe; M. le chanoine Primeau, curé de Rigaud; M. le chanoine Avila Roch, supérieur du Séminaire des missions étrangères; M. le chanoine J.-A. Mousseau, de l'archevêché de Montréal; le R. P. L.-E. Rivard, assistant général des Clercs de St-Viateur; le R. P. G. Dumas, provincial des Clercs de Saint-Viateur à Montréal; le R. P. J.-W. Surprenant, provincial des Clercs de St-Viateur à Chicago; le R. P. Alphonse de Grandpré, assistant provincial des Clercs de Saint-Viateur de Montréal; les chanoines du chapitre de Joliette, et plusieurs autres religieux et prêtres.

Parmi les laïques, on remarquait MM. les Juges Constantineau, Tellier et A. Rivet, anciens élèves des Clercs de Saint-Viateur; des représentants des autorités de ville, M. R. Beaudet, président de l'A.C.V.; des représentants des amicales d'anciens élèves de Joliette et de Rigaud.

Les élèves du séminaire et les novices étaient présents. L'inhumation a eu lieu au cimetière du noviciat.

La fête de la lumière à Atlantic City

Atlantic City, 3. — Atlantic City sera cet été la capitale universelle de la lumière. Des centaines de mille lumières colorées diversément courront le long de la promenade transformée en "Avenue d'Amérique", le parc aura une véritable fontaine de lumière, et le nouvel auditorium municipal sera le palais de la lumière.

Ces fêtes commencent le soir du 31 mai et continueront jusqu'au 2 juin inclusivement.

Quatre chevaux périssent dans un incendie

De bonne heure ce matin le feu s'est déclaré dans les écuries H. Arick, 2010 rue Groulx. Cinq chevaux ont été sortis par les pompiers et quatre autres sont morts. Les dommages sont considérables.

Delisle aura un nouveau procès

Québec, 3. (D.N.C.) — Aurèle Delisle, de La Tuque, qui devait être pendu vendredi prochain pour avoir empoisonné sa femme, vient d'obtenir un nouveau procès.

LA CROISIÈRE DU "CALGARIC"

CE QUE SIGNIFIE LE PRIX MINIMUM

Il faut en tout un point de départ. C'est pourquoi nous annonçons la croisière à bord du "Calgaric", de Montréal à New-York, au tarif minimum, soit \$90. Qu'on ne s'imaginer pas que ce prix soit un simple appât; il donne droit à une excellente place, dans une cabine intérieure, à trois, en première classe, et à tous les avantages énumérés au programme. Moyennant un supplément de \$5, \$10, ou \$15, on peut retenir une cabine extérieure sur des ponts supérieurs, ainsi qu'il en est sur tous les paquebots du monde. Même en payant le prix maximum, cette croisière, organisée par le Devoir, avec la White Star, est à un prix de \$50, meilleur marché que le prix minimum de semblables voyages organisés à New-York. C'est une aubaine rare; qu'on se hâte d'en profiter. Prospectus sur demande au Service des Voyages, le Devoir, 430 Notre-Dame est, Montréal, Tel. Harbour 1241.

Les activités de la police municipale en mars

IL Y A EU 740 ARRESTATIONS DANS LES BOUGES — TRENTE-SIX MAISONS CADENASÉES — ON COMPTE 216 ARRESTATIONS DANS LE SERVICE DE LA SURETÉ

Le rapport du directeur de la police, pour le mois de mars montre qu'il y a eu 740 arrestations au cours de 67 descentes dans les maisons de prostitution, 52 dans les maisons de jeux et 42 dans les débits clandestins de boissons (blind-pigs); 277 personnes ont été arrêtées lors des descentes de la première catégorie, 302 dans celles de la deuxième et 161 ont été arrêtées dans les blind-pigs.

Un autre fait à noter, c'est la fermeture au cadenas de 36 maisons de prostitution, après deux condamnations; cela à la suite de la guerre qui se poursuit activement pour l'épuration morale de la ville.

Le rapport de l'inspecteur Lemire montre aussi beaucoup d'activité dans le service de la sûreté. Durant mars, il y a eu 216 arrestations comparées à 76 pour le mois correspondant de 1928. Sur 456 causes entreprises en mars 70% ont été réussies; le pourcentage des causes réussies l'an dernier n'était que 48%. Il y eut en mars 103 automobiles volées et 103 automobiles qui ont été recouvrées pour une valeur de \$111,100.00. Les marchandises recouvrées au cours du mois qui vient de se terminer se montent à une valeur de \$25,578.81.

Victoire antiprohibitionniste dans le Wisconsin

Milwaukee, Wis., 3. (S.P.A.) — Les antiprohibitionnistes ont enregistré une victoire dans le référendum électoral d'hier, alors qu'une très grande majorité s'est prononcée pour le rappel de la loi de mise en vigueur de la prohibition dans l'Etat.

Dans 1494 des 2759 districts, il y eut 212,201 votes en faveur du rappel de la loi et 106,399 contre. Sur l'autre question, celle de l'abolition de la pénalité pour la fabrication de la bière à domicile, le vote dans 1808 districts a donné: 158,250 oui et 96,719 non.

Les "humides" prétendent que le total des votes dans l'Etat leur donnera une majorité de 125,000. Ce référendum ne lie pas la Législature, mais on croit qu'elle se conformera au désir exprimé par le vote.

Les chiffres compilés par la Presse Associée indiquent que cette majorité sera considérablement moindre que celle obtenue en 1926, alors que le référendum demandant au congrès de modifier la loi Volstead pour permettre aux manufacturiers de vendre de la bière de 2.75 obtint une majorité de 172,000.

Assemblée du Dr Poulin

Le Dr Ernest Poulin a été invité à une assemblée de la colonie italienne, à la salle Philo-dramatique, boulevard Saint-Laurent, entre les rues Beaubien et Bellechasse. Demain soir il tiendra une assemblée à son comité, 6533, rue Saint-Laurent, et vendredi, une autre assemblée à la salle de la Livingston United Church, au coin des rues Ogilvy et Bloomfield. Dimanche et lundi soir, il parlera dans la salle du Jardin de l'Enfance.

M. Houde n'a pas été invité

Le maire Houde a déclaré ce matin qu'il n'avait pas été invité à l'assemblée du Dr Zénon Lesage, candidate à l'élection échevinale du quartier Saint-Jean, assemblée qui aura lieu demain soir. Il n'a donc pu dire s'il assisterait ou non à la dite assemblée.

Sir François Lemieux assermentera M. Carroll

Québec, 3. (D. N. C.) — M. Henry-George Carroll, lieutenant-gouverneur élu, sera assermenté demain après-midi par Sir François Lemieux, juge en chef de la Cour supérieure. Il présidera ensuite à la cérémonie de prorogation de la Législature provinciale.

Ces arrestations pour vagabondage

LA "CANADIAN PRISONERS' WELFARE ASSOCIATION" PROMET DES ENQUÊTES.

Des directeurs de la Canadian Prisoners' Welfare Association sont venus protester, ce matin, auprès des autorités municipales contre les nombreuses arrestations pour vagabondage et flânerie dans la rue.

Les prétendants que depuis quel temps, les arrestations se sont multipliées et que les agents de police font preuve de trop de zèle contre ceux qui n'ont pas la chance d'avoir un emploi.

L'association prétend que des citoyens cotés par plainte de vagabondage avaient été flanqués au violon et avaient par suite perdu leur emploi. Or, dans plusieurs cas, il s'agissait de gens en somme respectables. Dans d'autres cas, il s'agissait de citoyens sans emploi, mais on n'aurait pas dû les envoyer en prison comme des ivrognes invétérés.

Le chômage est cause du grand nombre des sans-travail. Les agents auraient déployé un zèle parfois intempestif, en arrêtant ces gens à 10 heures du soir. Toutefois l'association ne veut pas entraver le travail des agents contre les criminels, et elle loue les agents de déployer un véritable zèle dans ce domaine. Mais ils ne devraient pas ennuier inutilement des gens qui n'ont aucune intention criminelle.

Les délégués estiment qu'il serait bon d'examiner de nouveau au poste, un individu arrêté pour vagabondage, afin de voir s'il y a lieu de maintenir l'arrestation. On pourrait ainsi remettre en liberté celui qui pourrait prouver qu'il a un emploi ou qu'il est sur le point de trouver de l'emploi.

Mais l'association prétend que dans la plupart des cas l'incriminé n'a pas même la chance d'expliquer sa position. En fait, trente pour cent des arrestations de ce genre ne reposent sur aucun motif valable et, dans d'autres cas, l'offense reprochée est ou insignifiante ou simplement une déveine de l'incriminé.

L'association suggère aux autorités municipales de faire exécuter durant l'hiver un plus grand nombre de travaux publics. Ainsi, l'argent épargné cet hiver pour l'entretien de la neige aurait été utilement employé par d'autres travaux publics qui auraient donné de l'emploi.

Les délégués ont signalé un certain nombre de cas particuliers, comme celui d'un jeune homme confiné au beau milieu de son repas, dans un restaurant, rue Saint-Laurent. La police pourrait user de plus de discrétion.

M. Desroches, président du comité exécutif, a félicité les délégués d'avoir signalé aux autorités cette situation. Il dit que les autorités sont prêtes à enquêter sur tous les cas qu'on voudra leur soumettre à l'avenir.

M. Desroches félicite l'association de son œuvre excellente envers les prévenus sortis de prison. C'est une des initiatives sociales les plus recommandables que d'aider à ces individus à rentrer normalement dans les cadres de la société.

Les travaillistes anglais contre les dépenses de guerre

Londres, 3. (S.P.A.) — Le principal sujet des conversations à Londres aujourd'hui est une décision prise à la conférence annuelle du parti travailliste indépendant, à Carlisle, enjoignant à ses membres du parlement de voter contre tous les crédits de guerre.

De sorte que si le parti travailliste devait former un nouveau gouvernement après les prochaines élections, les membres du parti travailliste indépendant, au nombre de 117 dans la présente Chambre, et la plupart des socialistes avancés, et des intellectuels du mouvement travailliste, s'opposeraient à toutes les appropriations pour l'armée, la marine et l'aviation.

La presse en général critique l'action du parti travailliste indépendant, et même le Laborite Herald souligne que cette politique a déjà été rejetée par le parti travailliste lui-même.

Démision du cabinet australien

Vienne, 3. (S. P. A.) — Le cabinet Seipel, qui gouvernait l'Autriche depuis le 19 mai 1927, a démissionné aujourd'hui.

A 25 milles d'Hankou

Hankou, Chine, 3. (S. P. A.) — Les troupes nationalistes du gouvernement de Nankin sont à 25 milles d'Hankou.

A Wall Street

Les moteurs en demande --- Les pétroles reculent

Le marché est assez irrégulier — Adams Express avance de 50 points à un nouveau sommet

New-York, 3. — Les prix étaient irréguliers à l'ouverture quoique la tendance générale fût à la hausse. Commercial Solvents et Advance Rumely se sont avancés chacun de 2 points tandis que Bethlehem Steel, Radio, American Smelting, General Electric, Am. & Foreign Power et Borden se sont améliorés d'un point. En retour, Kroger Stores, Missouri Pacific et Safeway Stores ont reculé d'un point et plus.

Les pétroles, qui ont accentué le mouvement de hausse hier, sont devenus réactionnaires à la suite d'une nouvelle de Washington voulant que le président Hoover s'opposât à la limitation de la production parce que ce serait contraire à la loi Sherman contre les trusts.

Standard Oil of California a reculé de 2 points 1/2 tandis qu'une demi-douzaine d'autres titres de cette section ont reculé d'environ un point. Malgré les rapports voulant que plusieurs marchands d'autos aient plus de machines en mains qu'ils ne paraissent capables d'en vendre, les moteurs ont été très en demande à l'ouverture. Packard s'est amélioré de 3 points 1/2 et General Motors, comme Chrysler, s'est avancé de plus de 2 points.

Adam's Express a fait un bond de 50 points à 675, un nouveau sommet et 150 points au-dessus de son bas de mardi dernier, lorsqu'il a été annoncé que la compagnie venait de prendre à son compte les actions de compagnies de chemins de fer auparavant détenues par l'American Express.

Mathieson Alkali a aussi avancé de 7 points, Bethlehem Steel de 4%, Advance Rumely, Westinghouse Electric, Radio, Royal Baking, General Electric, American Smelting, Republic Steel, de 2 à 4 points chacun.

L'argent est à 10 pour cent. Vers la fin de l'avant-midi, le marché paraissait avoir des tendances à faiblir.

En Bourse locale

Le marché est peu actif et sans intérêt

Quelques avances de 2 à 5 points — Les vedettes ne varient presque pas

A part quelques titres, deux ou trois qui ont repris de 2 à 5 points, l'ensemble de la liste était peu intéressante ce matin. Canadian Car, qui se reprend assez difficilement, a débuté à 121 puis s'est avancé à 125, en gain net de 5 points sur hier. Hamilton Bridge s'est avancé de 1-2 à 63 après avoir touché 64, mais Dominion Bridge et Lyall ne se sont améliorés que de quelques fractions.

Les vedettes restent les titres les plus actifs, mais c'est une activité considérablement réduite et les deux titres ne s'améliorent que de 1-4 chacun après avoir perdu leur avance initiale. Nickel a touché 50-8 mais est revenu à 49-1-4, tandis que Brazilian cotait 60-1-4 à midi après avoir touché 61-1-4.

Nouvelle requête pour annuler une souscription

Le juge Coderre a accordé ce matin une requête en reprise d'instance de John Hamilton contre les exécuteurs de la succession Frederick-William Molson, en l'occurrence, MM. Herbert-William Molson, Francis-Stewart Molson et la Montreal Trust Co.

Lors de la campagne en faveur des hôpitaux de Montréal au cours de 1928, la Banque de Montréal a souscrit un don de \$300,000 en faveur de l'hôpital Royal Victoria et de l'hôpital Général. M. John Hamilton, actionnaire de la Banque de Montréal, a poursuivi dans le temps la Banque de Montréal et tous les directeurs, de même que les deux hôpitaux concernés, prétendant que ce don était illégal.

Depuis, M. Frederick-William Molson, directeur de la Banque de Montréal, est décédé et le juge Coderre a accordé au demandeur le droit de poursuivre la succession à la place du directeur défunt. Une requête semblable a également été accordée au sujet de sir Vincent Meredith, directeur de la Banque de Montréal, également décédé. L'audition de la cause est fixée au 1er mai.

Réclamation de \$100,000 pour le grain perdu

Le juge Philippe Demers a entendu ce matin la cause de James Richardson & Sons, Ltd, contre la Steamer Burlington Co. Le plaignant était le propriétaire d'une cargaison de grain transportée de Buffalo à Montréal et qui a été perdue lorsque l'un des navires de la défense s'est sombré dans le port de Montréal, il y a quelques mois; il réclame \$100,000 de dommages pour 65,700 minots de grains perdus à cette occasion, alléguant que le navire n'était pas suffisamment équipé et que l'accident fut occasionné par de fausses manœuvres des hommes du bord. La défenderesse nie les allégations du demandeur; elle soutient que le navire était bien équipé et que le contrat maritime, sujet aux dispositions d'un bill du Congrès américain, dégage la responsabilité des armateurs au sujet des accidents de la mer.

S.S. Pie XI recevra le salut des troupes alpines

Cité du Vatican, 3. (S.P.A.) — Brisant un précédent établi il y a 55 ans, le Souverain Pontife recevra le salut de troupes alpines italiennes qui paraderont place St-Pierre, dimanche, après avoir entendu la messe dans la basilique. Le Souverain Pontife se tiendra dans l'embrasure d'une fenêtre de ses appartements qui donne sur la place.

La cause se continue.

Ottawa et Haut-Saint-Laurent: vent sud modéré, partiellement beau aujourd'hui et demain plus doux. Golfe et Rive Nord. — Vent frais du nord-ouest, beau et plutôt froid. Jeudi, vent de l'ouest, beau, avec température un peu plus haute.

Provinces Maritimes. — Vent modéré, partiellement nuageux ce soir et demain stationnaire ou température un peu plus haute.

Lac Supérieur. — Vent frais modéré sud-est et sud; plutôt beau et doux aujourd'hui et demain, avec ses probables.



LE GENERAL JORGE, 24 ans, commandant de la garnison insurgée de la ville de Chihuahua, est le plus jeune général de la présente révolution mexicaine.

Projet d'envoie de Suède aux Etats-Unis

Copenhague, 3. (S. P. A.) — Le capitaine Albin Arrenberg, pilote suédois renommé, actuellement à Copenhague, a annoncé aujourd'hui son projet de voyage de Suède aux Etats-Unis traçant par les airs le vieil itinéraire de Viking par voie d'Islande et du Groenland.

Il espère partir vers la deuxième moitié de mai, avec deux autres Suédois, Alex. Flodén et l'opérateur de radio Ljunglund.

Prévisions atmosphériques

Toronto, 3. — Grands Lacs. — Vent sud-ouest modéré; partiellement beau, doux aujourd'hui et demain.

Baie Georgienne et Ontario Nord. — Vent sud, beau et doux aujourd'hui et demain plus doux.

Ottawa et Haut-Saint-Laurent: vent sud modéré, partiellement beau aujourd'hui et demain plus doux.

Golfe et Rive Nord. — Vent frais du nord-ouest, beau et plutôt froid. Jeudi, vent de l'ouest, beau, avec température un peu plus haute.

Provinces Maritimes. — Vent modéré, partiellement nuageux ce soir et demain stationnaire ou température un peu plus haute.

Lac Supérieur. — Vent frais modéré sud-est et sud; plutôt beau et doux aujourd'hui et demain, avec ses probables.

La Page Féminine

Mon carnet

3 avril 1929.

Les élégantes qui se promettaient d'arborer leurs toilettes printanières ces jours-ci ont été trompées dans leurs prévisions, la température ayant été des plus maussades à Paques et continuant d'être froide en ce commencement d'avril. En attendant plus de clémence, demandons à ces bons vieux manteaux d'hiver et à leurs épaisses fourrures la chaleur que Phébus nous refuse.

Chose étrange: alors que nous, femmes, créatures frivoles, usons de prudence et continuons de nous emmitoufler, j'ai remarqué qu'un bon nombre de ces messieurs ne craignent pas, eux, de mettre des paletots d'étoffes légères, aux tendres nuances de gris ou beige.

Est-ce signe de plus d'endurance chez le sexe fort? Hum!... Pourquoi alors ces deux dameuses, dans leurs tenues printanières, éternellent-ils si fort et si souvent hier matin dans le tramway...

Alors, ce serait pure vanité...

Mignon

ESSAYONS LES RECETTES DE NOS LECTRICES

(Envoi de Mlle A. B., Montréal)

POULET BOURGUIGNON

Coupez en petits morceaux des os de veau, une carotte, un oignon, une feuille de laurier, un peu de thym, faites revenir au beurre dans une casserole; lorsque le tout est de belle couleur, ajoutez une demi-cuillerée de farine, faites revenir un peu et mouillez avec une bouteille de bon vin de Bourgogne (rouge), faites réduire à petit feu pendant une heure.

Coupez un poulet, faites-le cuire dans du beurre, assaisonnez-le quand il est de belle couleur, versez la sauce réduite sur le poulet; laissez mijoter environ dix minutes.

Dressez le poulet sur un plat creux, entourez-le avec de petits oignons que vous aurez fait glacer au beurre.

FILET DE PORC FRAIS AUX OIGNONS

Mettez un morceau de filet dans une daubière et faites-le revenir dans du beurre, salez-le et laissez-le bien roussir. Entourez-le d'oignons coupés en tranches minces, couvrez parfaitement et laissez cuire à très petit feu. Si les oignons étaient trop secs et menaçaient de se brûler, vous ajoutez très peu de bouillon. Il faut au moins trois quarts d'heure de cuisson.

SOUFFLE AU CHOCOLAT

Faites tremper dans l'eau froide une once de fine gélatine blanche. Pour une chopine de lait, prenez une demi-livre de chocolat râpé et une demi-livre de sucre en poudre, faites une crème au chocolat que vous laissez cuire pendant une dizaine de minutes. Quand la crème a refroidi, ajoutez-y deux jaunes d'œufs, puis la gélatine bien pressée entre les doigts et que vous faites fondre dans la crème. Mettez dans un moule à pouding bien beurré et laissez refroidir dans un endroit très frais.

FAITS ET GLANES

Les abeilles contre le rhumatisme. — On préconise autrefois contre le rhumatisme un remède fort héroïque: se faire piquer par des abeilles. C'est un médecin autrichien de Marburg qui soumettait ses malades à ce traitement. Mais le remède apparut, dans bien des cas, comme plus dangereux que le mal.

Aujourd'hui, à la polyclinique de Vienne, la méthode vient d'être re-

Nos ensembles d'été



Ces ensembles de piqué imprimé seront très en vogue cet été.

prise sous une nouvelle forme. Le Dr Wasserbrenner injecte à ses rhumatisants du poison d'abeille, qui est un liquide aussi clair que de l'eau et d'un goût très amer. Le docteur dit avoir guéri de rhumatisme et de sciatique plus de 120 malades, et il continue allégrement.

Féminisme intégral. — Un explorateur vient de signaler à la presse qu'il a découvert, dans le district de Zakatala, non loin des côtes de la mer Caspienne, une tribu de montagnards dont les mœurs ne manquent pas d'originalité. La femme y est maîtresse absolue et assume toutes les responsabilités; elle se livre à tous les travaux, au dehors et au dedans, alors que maris, fils et frères vivent à la maison.

Concours du coin des jeunes

Gare aux épithètes!

SUJET :

DECRIRE L'ARRIVÉE DU PRINTEMPS SANS EMPLOYER D'ÉPITHÈTES

CONDITIONS

1. Le travail devra compter environ 150 mots ou 30 lignes de nos colonnes et ne contenir aucun adjectif qualificatif.
2. Le concours est ouvert à tous les lecteurs et lectrices de 12 à 17 ans inclusivement.
3. Écrire lisiblement sur un seul côté du feuillet, à l'encre ou à la machine.
4. Aucun travail ne sera accepté après le 6 avril 1929.
5. Donner son nom et son adresse authentiques; joindre un pseudonyme, si désiré.
6. Adresser tout envoi à la Page Féminine, le "Devoir", C. P. 4020, Montréal, en se servant du coupon ci-dessous.

Il est bien entendu que les compositions seront jugées d'après l'âge de chacun des concurrents et concurrentes, et que les dix premières seront publiées, dans la "Page Féminine" ou au "Coin des Jeunes".

Un prix sera attribué à chacune des dix meilleures compositions, et une mention spéciale aux vingt suivantes.

Il ne reste plus que quelques jours d'ici la clôture du concours. Hâtez-vous donc si vous n'avez pas encore commencé.

LISTE DES PRIX

1. — "Cours pratique de dessin d'observation", beau volume relié toile bleue, avec nombreux dessins.
2. — 3 volumes reliés de la bibliothèque MAME.
3. — 3 volumes reliés de la collection FAMILIA.
4. — 3 romans-cinéma reliés.
5. — 3 volumes reliés de la bibliothèque de Suzette.
6. — Boîte d'une douzaine de crayons "Stabilo".
7. — Fables de La Fontaine illustrées, grand album relié (1ère partie).
8. — Fables de La Fontaine illustrées, grand album relié (2ème partie).
9. — 2 romans-cinéma reliés.
10. — Belle image de sainte Thérèse de l'Enfant Jésus, reproduction de Maxence, grandeur 20 x 28.

COUPON No 10

Nom
 Adresse
 Pseudonyme
 Age

dans l'oisiveté. Les populations qui entrent en relations avec cette tribu n'en connaissent que les femmes, les hommes n'ayant pas le droit de se mêler de quoi que ce soit.

LISZT VOULAIT ÊTRE ÉCOUTÉ

L'empereur Nicolas avait invité le grand compositeur Liszt à jouer dans un concert donné à Saint-Petersbourg. Le célèbre musicien se mit au piano et commença. Au milieu de l'exécution, ses yeux se dirigèrent vers l'empereur, qui au lieu d'écouter l'admirable pianiste conversait tranquillement avec l'un de ses aides de camp.

Liszt n'y put tenir plus longtemps; il s'arrêta brusquement. Les courtisans se regardèrent avec surprise; le silence devint général et menaçait d'être gravement impressionnant. Le tsar fit demander ce qui se passait.

Quand l'empereur parla, répondit le maître, tout le monde doit se taire. Le lendemain matin, l'empereur Nicolas, qui avait parfaitement compris l'allusion, envoya à Liszt une magnifique épingle enrichie de diamants.

PRUDENCE

La vieille dame qui se dispose à monter dans un taxi. — Mon ami, votre moteur est-il en bon état et la voiture est-elle solide?

Le chauffeur. — Madame peut être tranquille sous ce rapport. Hier encore nous avons subi l'inspection d'usage.

La vieille dame. — Je vous recommanderai d'aller lentement, d'attendre, à tous les carrefours, que l'agent de service fasse signe

d'avancer, d'éviter les rues fraîchement arrosées, de ne pas...

Le chauffeur. — Et, en cas d'accident, Madame veut-elle me dire à quel hôpital elle désire qu'on la conduise?

CHEZ LE PEINTRE

— Ah! Madame, j'aurais fait de vous un beau portrait, il y a dix ans.

— Je vous crois, vous aviez beaucoup de talent, il y a dix ans.

DES PARENTS ONT ENTENDU LA PLAINTÉ D'UN BEBE

"Bébé vient de faire ses dents; nous avons pensé le perdre", voilà ce que nous écrit une mère du Kentucky; et elle continue: "Absolument incapable de rien digérer, il dépérissait à vue d'oeil. Après une nuit agitée, qu'il avait remplie de ses cris, je songai au Castoria et j'allai m'en acheter. Quelques gouttes lui apportèrent un soulagement immédiat, je continuai à suivre la prescription, et ce fut bientôt un tout autre enfant". Tous les médecins recommandent le remède strictement végétal et absolument inoffensif qu'est le Castoria. Dans les cas de rhumes, constipation, coliques et autres maladies des bébés ou des enfants, c'est absolument l'article. Des millions de mères savent qu'il n'y a rien de mieux. Évitez les contrefaçons; exigez la signature du Dr Fletcher; c'est votre garantie.

par ses charmes... Pierre voulut secouer cette impression pénible qui l'obsédait, et, suppliant, ému: — Nany, aime-moi bien! J'ai beaucoup souffert... ta tendresse peut me guérir...

Elle le regarda sans comprendre, il plût sans vouloir comprendre; il était tout prêt à une confidence qu'il eût soulagé. Discret à l'ex-cès, elle ne l'encouragea pas par l'inviter qu'il attendait et, passivement se laissa calmer; les caresses remplaçaient les paroles. Sous ses dehors brusques de garçon manqué, Nany gardait jalousement une réserve quasi farouche. Tant que Pierre n'avait été que son cousin, elle l'embrassait volontiers, de bons baisers sonores de franche camaraderie. Depuis qu'il était son mari, elle devenait presque timide, et il s'amusait, en s'en étonnant un peu, de cette transformation inattendue.

Le soir tombait. Ils revinrent à toutes jambes, pour ne point se laisser surprendre par l'obscurité, le long du chemin du Grand-Rohu, au hasard des champs de lande entourés de pierre ou de haies d'ajoncs. Les oeillets roses, croissant encore sur la dune, exhalaient un subtil et dernier parfum.

Et, noyés dans l'ombre du crépuscule, leur apparurent à un tournant de la route les menhirs qui dressaient leurs fûts séculaires dans un champ dénudé, autour d'un vieux moulin abandonné. Le plus haut, le plus mince, avait la silhouette fantastique d'un moine au long froc, à la cagoule rabattue, et la jeune femme, saisie par l'étrangeté de l'apparition, serra plus fort le bras sur lequel, intrépide, légère, elle s'appuyait à peine.

— Tu as eu peur? interrogea Pierre.

— Pas précisément.

— J'aimerais que tu fusses un peu poltronne.

— Quelle drôle d'idée! Pourquoi?

— Parce que cela me rappellerait le soir de nos fiançailles. Tu étais si touchante dans ta détresse que tu m'as pris le coeur!

— Mais je n'avais pas peur, je l'assure!

— Tu n'avais peut-être pas peur ni de la nuit, ni de la solitude, mais tu avais peur de la vie, ma chérie!

— Tu dis vrai! maintenant, je te possède, mon bien-aimé, et je ne crains plus rien!

Trois jours se passèrent encore, trois jours bénis, dans le cadre intime de "Stiren-et-Mour" et celui plus majestueux de la nature. Quels souvenirs devaient laisser au coeur subtil et dernier parfum.

MAGASIN EATON

Embellissez Votre Demeure pour le Printemps JOLIES DRAPERIES

pour encadrer vos fenêtres

Des damas du genre moderne, tel que celui illustré, sont tissés en rayon et coton, et si vous cherchez quelque chose de tout à fait hors de l'ordinaire, vous le trouverez dans ce groupe. 2.95 à 10.75 la verge.

Des perses lustrées — oh! si jolies! — sont employées pour paravents, fauteuils, boîtes de chambre à coucher, et quoi donc encore? Voyez notre belle collection, 24 à 36 pouces de largeur. 85 à 1.75 la verge. 50 pouces de largeur, 3.75 à 4.50 la verge.

Motifs brodés de laine à border, d'un charme que vous aimerez sur les Mohairs et les toiles. 2.95 à 35.00 la verge.

QUATRIÈME ÉTAGE RUE UNIVERSITÉ

Au rayon de l'électricité

Les lampes "Lumière du Jour" Brady

La plupart de ces belles lampes sont en cuivre avec abat-jour fixé à la lampe. Certains abat-jour sont en parchemin, d'autres sont en épais broché, avec lentille spéciale pour donner l'effet de la lumière du jour. Avec ampoule, 20.50 à 39.50.

Pieds de lampes en noyer sculpté 6.45

Pieds de lampes en noyer sculpté deux-tons, un fini très nouveau. Modèle de lecture et de chesterfield.

CINQUIÈME ÉTAGE—RUE VICTORIA

T. EATON CO LIMITED DE MONTREAL

Dans un train

Le train stoppa; c'était la station de Sévres. Assis dans mon wagon, la cigarette aux lèvres, Et jetant un regard dehors, je remarquai, Près de la porte en bois ouverte sur le quai,

Un groupe de trois sœurs, vraiment presque pareilles; Mêmes cheveux au vent derrière les oreilles.

Mêmes chapeaux à fleurs, mêmes robes d'été, Même air de bonne humeur et de naïveté.

Les yeux brillants de joie, elles riaient entre elles, Et faisaient de très loin signe avec leurs ombrelles

A leur père, un brave homme aux gros favoris gris. Qui rapportait un tas de paquets de Paris tout couvert de poussière.

Et descendait du train tout couvert de poussière. Il donna son ticket au vieux garde-barrière

Et se laissa par ses fillettes embrasser. Après avoir eu soin de le débarrasser,

Toutes trois à la fois lui firent des demandes. Et lui, donnant déjà le bras aux deux plus grandes,

Sembla se dire, heureux: "C'est à moi, tout cela!" François Coppée.

Pour l'hospice de Maisonneuve

Mardi, 9 avril, à l'école de Maisonneuve, 1820, boulevard Morgan, séance-concert au profit de l'agrandissement de l'Hospice de Maisonneuve.

neuve, sous le bienveillant patronage de M. le curé C. Chaumont; par les "Anciens du Gesti" et autres artistes de choix.

Cette soirée récréative réunira nombreux, nous l'espérons, les bienfaiteurs et amis de l'œuvre, lesquels viendront applaudir aux charitables et distingués artistes.

Quarante-heures à Marie-Réparatrice

A la chapelle de Marie-Réparatrice, 1025 Boulv. Mont-Royal, auront lieu les Quarante-Heures les jeudi, vendredi et samedi de cette semaine. La messe d'ouverture aura lieu le jeudi à 9 heures et la messe de clôture le samedi à 9 h. 30. Jeudi soir, veille du 1er vendredi, heure sainte à 8 h. 30 comme d'habitude par les membres de l'heure sainte; les zélés et les zélatrices, les membres de l'heure sainte sont priés d'être présents. Le vendredi soir à 8 h. 30, heure d'adoration par les membres de l'adoration nocturne.

Les Religieuses recevront avec reconnaissance les offrandes de lampes et de fleurs pour l'ornementation de l'autel durant ces jours de prière et de réparation.

Partie de cartes à Longueuil

Un grand euchre et 500 annuel aura lieu demain à 8 h. 30 du soir, dans la grande salle de l'hôtel de ville de Longueuil, sous le patronage du maire L.-J.-E. Brail. Cette partie de cartes, dont les recettes seront affectées à la continuation des œuvres en cours pour la présente année, est organisée par la Section Longueuil de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal. Un prix

de présence et des nombreux prix seront distribués aux gagnants. Il y aura chant, musique et amusements. Les prix, y compris un radio à cinq lampes, sont exposés chez MM. Matte et Moquin, rue St-Charles ouest, Longueuil. (Communiqué)

Très savoureuses Les Viandes Cuites de S. L. CONTANT Ltée

L'assemblée mensuelle du Club Wilfrid-Laurier des femmes libérales aura lieu lundi, le 8 avril prochain, au Club de Réforme, sous la présidence de Mme Alphonse Brodeur. Cette réunion sera la clôture des activités du club et comme il devra y avoir élection des officières pour l'année 1929-1930, les membres sont priées de se rendre pour deux heures précises. Madame la présidente leur rappelle de se rendre en grand nombre et d'apporter leur carte de membre.

Le club Wilfrid-Laurier des femmes libérales

L'assemblée mensuelle du Club Wilfrid-Laurier des femmes libérales aura lieu lundi, le 8 avril prochain, au Club de Réforme, sous la présidence de Mme Alphonse Brodeur. Cette réunion sera la clôture des activités du club et comme il devra y avoir élection des officières pour l'année 1929-1930, les membres sont priées de se rendre pour deux heures précises. Madame la présidente leur rappelle de se rendre en grand nombre et d'apporter leur carte de membre.

Une invitation spéciale est faite à MM. les journalistes d'assister à cette causerie qui ne peut que leur être agréable. Cette conférence sera donnée à 3 h. 30 p.m. Mariana Jodoin, sec.

Feuilleton du Devoir

Le Suprême Amour

par Jacques Grandchamp

32 (Suite)
 — Alors, ça te ferait un peu de peine, si je m'écrabouillais là, en bas, sous tes yeux?
 Sincère, il répondit:
 — Une peine affreuse.

Aussi étrange qu'elle lui apparût, aussi différente qu'elle fût de la première femme qu'il avait rêvé posséder, le lieutenant de dragons éprouvait une réelle affection pour cette petite épouse de vingt-quatre heures. Quand elle voulait s'en donner la peine, Nany était très séduisante. Pierre avait souvent décrié qu'elle manquait de féminité, mais on eût dit que, consciente du reproche qu'il pouvait lui adresser, elle s'appliquait à se rapprocher de l'idéal qu'il s'était forgé. Le matin, ils avaient arpenté la dune, lézardant au soleil sur la plage toute blonde, devisant de tout et de rien. Peu à peu, Pierre s'grisait, s'enflammait et, à son contact, Nany se laissait prendre au piège délicieux de l'amour. Ce soir, ils étaient venus revoir le paysage merveilleux dont la vision restait inébranlable, intimement liée à la douceur de leur premiers aveux. Au bras l'un de l'autre, ils parcouraient lentement l'étroit sentier qui serpente dans l'immense étendue aux nudités onduleuses du Sahara, vrai désert aride en cette saison où les touristes avaient fui, à cette heure exquise où le soleil agonisait dans un flambement d'or et de pourpre.

Ils étaient descendus sur la plage. L'empreinte de leurs pas rap-

prochés se confondait sur le sable blanc et ferme, encore chaud des derniers rayons de l'astre du jour. Leurs yeux, aveuglés par la splendeur du couchant, se reposaient avec délices sur la mer qui s'assombrissait et grondait en sourdine. Un rocher plat affectait la forme d'un sarcophage antique; Nany s'y allongea, rigide, les mains jointes, les yeux clos, murmurant presque en extase:

— Me voici comme une châteline au moyen âge sur sa pierre tombale.

D'un bond, Pierre fut près d'elle, son visage anxieux penché sur le radieux visage.

— Nany! tu te plais à me torturer!

Elle l'attira contre elle:
 — Mon chevalier! il ne manque plus que le lévrier à nos pieds.

— Méchante, méchante!
 Il couvrait de baisers ses paupières.

— Tu ne n'aimes donc pas pour parler ainsi!

Elle soupira:
 — Je t'aime trop! et mon bonheur me fait peur!

Puis, d'une voix un peu tremblante, elle continua, hésitante, cher-

chant ses mots:
 — Crois-tu que cela dure?
 — Quoi donc?
 — Notre amour.

— Pourquoi finirait-il?
 — C'est vrai... pour quoi?...
 Et, cependant, vois-tu, Pierre quand je mange une glace à la fraise, je me dépêche en pensant: "C'est trop bon, cela va fondre et il n'en restera plus!" J'ai la même impression quand je songe à toute la joie qui déborde de mon coeur. Si, un jour, tu ne devais plus m'aimer, Pierre, je mourrais de chagrin.

— Je t'aimerais toujours, Nany.

— Bien vrai?

— Bien vrai?

— Jure-le!

— Il n'est pas besoin de serments, petite incrédule, ne peux-tu te fier à ma parole!

Pourquoi, tandis qu'il achevait cette phrase, le lieutenant vit-il passer comme un fantôme ricanant, menaçant, l'ombre de Marie-Aimée de Lorres! C'était elle qu'il avait cru aimer toujours! Pour se venger, elle apparaissait au moment le plus inopportun, troublant de son souvenir les premières heures d'intimité conjugale. Cependant, c'était elle la coupable, elle qui avait refusé dédaigneusement l'homme subjugué

Ce journal est imprimé au No 430, rue Notre-Dame Est, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée). GÉORGES PELLETIER, administrateur et propriétaire.

COMMERCE ET FINANCE

Faits et potins

Ce fractionnement

Une dépêche de Toronto publiée dans les journaux du matin fait remarquer que l'Imperial Oil, après que ses actions aient été fractionnées, aura la distinction d'être la compagnie canadienne dont le capital sera constitué par le plus grand nombre d'actions. Actuellement cette distinction revient à l'International Nickel dont la capitalisation comprend environ 14 millions d'actions. La nouvelle capitalisation de l'Imperial Oil, après le fractionnement qui sera fait sur la base de 4 actions nouvelles pour une, donnera un total de plus de 26 millions d'actions. Nickel sera même dépassé par l'International Petroleum après le fractionnement des actions de cette dernière compagnie sur la base de 2 pour une puisqu'elle aura alors un total de 14,324,088 actions.

Contre la spéculation

Une nouvelle proposition vient d'être faite pour restreindre la spéculation en Bourse tout en donnant une solution au problème du crédit. C'est du moins ce qu'assure celui qui l'a imaginée, un nommé R. O. Brooks, de New-York. Il s'agit ni plus ni moins que d'imposer un impôt sur les transactions sur marge, mais un impôt tellement élevé que tous les profits, ou la presque totalité serait prise par le gouvernement sous une forme quelconque d'impôt spécial.

Le monsieur en question s'est dit: si le taux de l'argent est élevé c'est qu'il n'y a pas assez pour répondre à la demande; si la demande est si forte, c'est qu'on spéculait trop sur marge; donc un impôt qui enlèverait tous leurs profits aux spéculateurs sur marge aurait nécessairement pour effet de réduire à zéro le nombre des personnes qui pratiquent cette forme dangereuse de spéculation.

Si le problème se pose ainsi, ce qui n'est pas parfaitement démontré, pourquoi alors faire un si grand détour lorsqu'il serait beaucoup plus simple de prohiber la spéculation sur marge. Mais il est peu probable qu'aucune de ces mesures ne soit jamais adoptée surtout en Amérique où la Bourse remplit un rôle si grand dans l'économie de la nation. Et il est peu probable que les cours d'aujourd'hui soient influencés par ce projet qui, s'il était adopté aux États-Unis, aurait pour effet de transporter à l'étranger, probablement à Montréal et à Toronto, cet énorme marché qu'est Wall Street.

Sun Life en tête

On vient de rapporter que la Sun Life reste individuellement le plus fort actionnaire de l'American Telephone and Telegraph, laquelle est probablement la plus importante compagnie au monde. La Sun Life détient en effet un total de 89,497 actions de la grande compagnie américaine tandis que le second actionnaire en importance est George F. Baker avec 63,443 actions. Iselin and Co. ont considérablement augmenté le nombre d'actions qu'ils détiennent dans l'American Telephone, soit de 46,666 l'an passé à 60,985.

La Sun Life est probablement la compagnie canadienne qui a le plus fort montant de placements dans les différentes compagnies d'utilité publique comme dans les grandes compagnies industrielles. Elle possède par exemple près de 14 millions du capital de la Montreal Light Heat and Power.

Fait intéressant à considérer, c'est que la Sun Life, au cours de la dernière année, a considérablement augmenté ses placements dans l'industrie. D'après une analyse publiée dans un journal du matin, la proportion de ses placements

dans l'industrie, par rapport au total de ses placements, est passée de 29.56 en 1927 à 36.83 en 1928. En retour, tous les autres items, à part ses placements dans les chemins de fer et dans les compagnies bancaires, marquent une diminution, non pas nécessairement du montant, mais de la proportion. Cette politique est, comme on s'en souvient, suivant la déclaration que faisait M. Macaulay, le président de la Sun Life, à la dernière assemblée des actionnaires.

C. H.

LE MARCHE DES VIVRES

LES ARRIVAGES

Tableau indiquant les arrivages de beurre, de fromage et d'œufs à Montréal, hier et les jours correspondants de la semaine dernière et de l'année passée:

	1929	1928
Beurre	2 av. 26 ma. 3 av.	
Fromage	1989 722 687	
Oeufs	49 133 321	
	3170 3136 4645	

LES PRIX DES VIVRES

LA FARINE	
Prix cotés par la maison Elzabeth Turgeon.	
Par baril, 2 sacs:	
Première patente	\$7.30
Deuxième patente	6.80
Fort à boulangier	6.40
Farine à pâtisserie	6.90
Gruau roulé, 90 lbs	\$3.90
Gruau roulé, 80 lbs	\$3.50
ENGRAIS ALIMENTAIRES	
Gru blanc, tonne	36.25
Gru rouge, tonne	31.25
Son, tonne	31.25

BEURRE ET FROMAGE

(Prix de gros de la maison Gunn, Langlois & Cie)

Beurre:	
De crèmerie, à la livre	43c.
De crèmerie, en blocs	44c.
De crèmerie, en blocs	34c.
Fromage:	
Québec, doux, meule de 20 lbs	23c.
Québec, doux, au morceau	24c.
Canadien fort, meule de 80 lbs	27c.
Canadien fort, au morceau	28c.
Kraft, boîte de 5 lbs	35c.
Kraft, boîte de 1 lb	37c.

OEUF

(Prix fournis par la maison Z. Limoges & Cie.)	
Oeufs frais:	
Chantrelle	39c.
Extras	36c.
Premiers	34c.
Seconds	32c.

POMMES DE TERRE

(Prix fournis par la maison A. Lalonde)

Les patates du district de Montréal se vendant 65 et 75 sous aux détaillants.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par la maison GILFILLAN & CIE, courtiers

211, rue Notre-Dame, Montréal

Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Midi
---------	------	------	-----	------

Allied Chemical	222 1/2	223 1/2	222 1/2	223 1/2
American Can	121 1/2	122 1/2	121 1/2	122 1/2
American Locomotive	117 1/2	118 1/2	117 1/2	118 1/2
American Smelting	109 1/2	110 1/2	109 1/2	110 1/2
American Water Works	85 1/2	86 1/2	85 1/2	86 1/2
American Tel. & Tel.	220 1/2	221 1/2	220 1/2	221 1/2
Anacosta	153 1/2	154 1/2	153 1/2	154 1/2
Aetna	123 1/2	124 1/2	123 1/2	124 1/2
Baltimore & Ohio	104 1/2	105 1/2	104 1/2	105 1/2
Chile Copper	110 1/2	111 1/2	110 1/2	111 1/2
Commercial Pacific	227 1/2	228 1/2	227 1/2	228 1/2
Commercial Solvents	283 1/2	284 1/2	283 1/2	284 1/2
Chrysler Motors	97 1/2	98 1/2	97 1/2	98 1/2
Cons. Gas of New York	103 1/2	104 1/2	103 1/2	104 1/2
Corn Products	84 1/2	85 1/2	84 1/2	85 1/2
Curtis Aeroplane	146 1/2	147 1/2	146 1/2	147 1/2
Commonwealth Power	131 1/2	132 1/2	131 1/2	132 1/2
Dupont	180 1/2	181 1/2	180 1/2	181 1/2
Davidson Chemical	55 1/2	56 1/2	55 1/2	56 1/2
Erie Railroad	67 1/2	68 1/2	67 1/2	68 1/2
Famous Players	64 1/2	65 1/2	64 1/2	65 1/2
General Motors	85 1/2	86 1/2	85 1/2	86 1/2
Gillette	112 1/2	113 1/2	112 1/2	113 1/2
General Electric	222 1/2	223 1/2	222 1/2	223 1/2
General Railway Signal	129 1/2	130 1/2	129 1/2	130 1/2
Hudson Motors	88 1/2	89 1/2	88 1/2	89 1/2
Mack Trucks	98 1/2	99 1/2	98 1/2	99 1/2
Missouri Pacific	71 1/2	72 1/2	71 1/2	72 1/2
Monongahela & Ward	117 1/2	118 1/2	117 1/2	118 1/2
New York Central	182 1/2	183 1/2	182 1/2	183 1/2
Northern Pacific	103 1/2	104 1/2	103 1/2	104 1/2
New Haven	80 1/2	81 1/2	80 1/2	81 1/2
Packard Motors	129 1/2	130 1/2	129 1/2	130 1/2
Pan-American B.	52 1/2	53 1/2	52 1/2	53 1/2
Pennsylvania R.R.	73 1/2	74 1/2	73 1/2	74 1/2
Public Service of New Jersey	80 1/2	81 1/2	80 1/2	81 1/2
Radio Corporation	104 1/2	105 1/2	104 1/2	105 1/2
Remington Rand	29 1/2	30 1/2	29 1/2	30 1/2
Republic Iron & Steel	92 1/2	93 1/2	92 1/2	93 1/2
Seaboard	145 1/2	146 1/2	145 1/2	146 1/2
Shenandoah	40 1/2	41 1/2	40 1/2	41 1/2
Southern Railway	142 1/2	143 1/2	142 1/2	143 1/2
Standard Oil of New Jersey	39 1/2	40 1/2	39 1/2	40 1/2
Standard Oil of New York	44 1/2	45 1/2	44 1/2	45 1/2
Southern Pacific	120 1/2	121 1/2	120 1/2	121 1/2
Studebaker	53 1/2	54 1/2	53 1/2	54 1/2
Union Pacific	216 1/2	217 1/2	216 1/2	217 1/2
U.S. Rubber	56 1/2	57 1/2	56 1/2	57 1/2
U.S. Industrial Alcohol	139 1/2	140 1/2	139 1/2	140 1/2
U.S. Steel	104 1/2	105 1/2	104 1/2	105 1/2
Westinghouse	149 1/2	150 1/2	149 1/2	150 1/2
Wills Overland	26 1/2	27 1/2	26 1/2	27 1/2
Woolworth	20 1/2	21 1/2	20 1/2	21 1/2

Sur le Curb

LES COURS DE LA MATINÉE

Cours fournis par la maison BEAULIEU & DUNCAN,

229, rue Notre-Dame, Montréal

Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Midi
---------	------	------	-----	------

Assoc. Breweries	26 1/2	27 1/2	26 1/2	27 1/2
Brit. Oil	50 1/2	51 1/2	50 1/2	51 1/2
Can. Dredge	73 1/2	74 1/2	73 1/2	74 1/2
Can. Vickers	28 1/2	29 1/2	28 1/2	29 1/2
Can. Vinegars	33 1/2	34 1/2	33 1/2	34 1/2
Cosgrave Brewery	2 1/2	3 1/2	2 1/2	3 1/2
Dist. Seagram	20 1/2	21 1/2	20 1/2	21 1/2
Dryden Paper	23 1/2	24 1/2	23 1/2	24 1/2
Imperial Oil	104 1/2	105 1/2	104 1/2	105 1/2
Inter. Petroleum	58 1/2	59 1/2	58 1/2	59 1/2
McColl. Frontenac	31 1/2	32 1/2	31 1/2	32 1/2
Midvale Robert	33 1/2	34 1/2	33 1/2	34 1/2
Walker Goodrich	72 1/2	73 1/2	72 1/2	73 1/2
UTILITES PUBLIQUES				
Foreign Power	33 1/2	34 1/2	33 1/2	34 1/2
Atter. Util. A.	42 1/2	43 1/2	42 1/2	43 1/2
MINES				
Abana	2 1/2	3 1/2	2 1/2	3 1/2
Don. Rouyn	10 1/2	11 1/2	10 1/2	11 1/2
Noranda	53 1/2	54 1/2	53 1/2	54 1/2
Bisco	80 1/2	81 1/2	80 1/2	81 1/2

Le marché du change

Cours fournis par la maison L.G. Beaubien et Cie.

Le premier indique le pair, le second le cours du jour.

Cours moyens le 3 avril 1929

Angleterre, l. ster.	\$4.86 2/3	\$4.88 1/2
France, franc	.0392	.0396
Belgique, belgas	.1390	.1403
Italie, lire	.1930	.0530 1/2
Suisse, franc	.1930	.1924
Hollande, florin	.4020	.4002
Espagne, peseta	.1930	.1510
Suède, couronne	.2680	.2665
Norvège, couronne	.2680	.2666 1/2
Danemark, couron.	.2680	.2670
Bésil, milreis	.3200	.1195
Etats-Unis, dollar	.13-16 1/2	prime
Allemagne, r. marks	.2380	.2370

Clark, Howe, Waters and Knight Bros. Ltd

L'OFFRE D'ACTION PRIVILEGIEE COMPORTE UN BONI EN ACTIONS ORDINAIRES

Un groupe de maisons de banque offrent aujourd'hui sur le marché une émission d'actions privilégiées 7% cumulatif de la Clark Howe, Waters & Knight Bros. Limited, accompagnées d'un boni en actions ordinaires.

La présente émission est convertible, le ou avant le premier janvier 1932, à l'option du détenteur, en deux actions et demie ordinaires de la compagnie, sans valeur nominale.

Cette compagnie est l'une des plus importantes du genre au Canada, étant une consolidation de The Knight Brothers Company, Burks Falls, Ontario, Edward Clark & Son, Limited, Toronto, The Canoe Lake Lumber Co., Limited, Canoe Lake, Ontario, et Waters, Martin & Baehler, Limited, Toronto, compagnies qui depuis des années se sont spécialisées dans la production, la fabrication et la vente en gros de bois dur spécialement aux industries de carrosseries d'automobiles, d'instruments aratoires, d'instruments de musique, de meubles, etc. La compagnie fournit à l'industrie de construction le bois à plancher et de boiseries d'intérieur, etc.

La propriété consiste en deux moulins à scie parfaitement outillés et équipés, ayant une capacité de 10,000 pieds de bois dur et de 3,000,000 pieds de bois mou par an; pouvoirs hydrauliques, manufactures, entrepôts, fours-secchoirs, cours avec voies d'embarquement, chantiers avec tout l'équipement de flottage et de remorquage ainsi que concessions et limites à bois comprenant 200 milles carrés.

L'actif net total, qui ne comprend pas l'évaluation des marques de commerce, baux, contrats et achalandage, s'élève à \$953,186.91, ce qui représente une valeur intrinsèque de \$190.00 pour chaque action privilégiée.

Les recettes nettes des compagnies amalgamées ont été, pour l'année 1927 \$74,029.34 et pour l'année 1928 \$80,073.71. Ces recettes sont plus de deux fois plus élevées que le montant nécessaire au service des dividendes préférentiels pour la totalité des actions privilégiées de la nouvelle compagnie. Les recettes nettes pour 1929 sont estimées à \$110,000. — Ce qui représente plus de trois fois le montant nécessaire au placement des dividendes privilégiés, ou \$3.00 par action ordinaire après le service du dividende privilégié.

Le conseil d'administration de la Clark, Howe, Waters & Knight Bros., Limited, est composé comme suit: Alfred E. Clark, jusqu'ici président d'Edward Clark & Son, Limited, Toronto, Ont.; John P. Waters, jusqu'ici président de Waters, Martin & Baehler, Limited, Toronto, Ont.; Gerald D. Martin, jusqu'ici secrétaire-trésorier de Waters, Martin & Baehler, Limited, Toronto, Ont.; The Howe Lumber Company, Limited, Trois-Rivières, P. Q.; Oscar Dufresne, président Dufresne & Locke, Limited, Montréal, P. Q.; Louis J. Lacoste, Société Générale de Finance, Inc., Montréal, P. Q.; A.E. Dawson, vice-président de The Toronto Casualty Fire and Marine Insurance Company, Toronto, Ont.

Découverte faite par Obalski-Chibougama

Oskalanee. — D'après des nouvelles reçues ici la Obalski-Chibougama Mining Co., a fait une importante découverte sur la propriété de Bay Caché: Une zone minéralisée a été rencontrée sur la veine "E" au niveau de 60 pieds. La foreuse au diamant est rendue à 141 pieds et elle est encore dans le minéral, atteignant du quartz bien minéralisé de pyrite, chalcopryte et pyrrhotite.

Hors-liste

Cours fournis par Geo. Beausoleil & Cie,

132 rue St-Jacques.

Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Midi
---------	------	------	-----	------

Algoma Steel 5% 1922	—	74 1/2	—	74 1/2
Asbestos Corp. 6% 1928	—	84 1/2	—	84 1/2
Bank of Montreal	330	330	330	330
Canada Atlantic Ry 4% 1925	78	81	78	81
Can. Pow. and Pap. 5% 1928	81	85	81	85
Canada Steamships 5% 1943	100 1/2	102 1/2	100 1/2	102 1/2
Can. Light and Power 5% 1949	104 1/2	105 1/2	104 1/2	105 1/2
Can. Light and Power Ord.	—	63	—	63
Cie. Client Nat. 7% Série	96 1/2	98 1/2	96 1/2	98 1/2
Dom. Iron and Steel 5% 1929	92 1/2	94 1/2	92 1/2	94 1/2
Gen. Steel Wares 4% Priv.	101	102 1/2	101	102 1/2
Dupuis Frères 8% Priv.	79	81	79	81
French Nat. Mail 8% 1952	98	100	98	100
Gen. Steel Wares 4% Priv.	101	102 1/2	101	102 1/2
Int. Util. Corp. 4% Priv.	95	100 1/2	95	100 1/2
Lake Superior Corp. 5% 1944	—	81	—	81
Mont. Royal Corp. Ord.	28	28	28	28
Legare, P.-T. Ltee 6% 1941	94	95 1/2	94	95 1/2
Legare, P.-T. Ltee 7% Priv.	91 1/2	95 1/2	91 1/2	95 1/2
Mont. Public Service 5% 1942	—	98 1/2	—	98 1/2
Mont. Tramways 5% 1941	96	98 1/2	96	98 1/2
Mont. Tramways 4% 1955	86	88 1/2	86	88 1/2
Mont. Tramways 5% 1955	82	85	82	85
Mont. Water & Pow. 4% 1932	101	103	101	103
Mont. Royal Hotel 6% Priv.	61 1/2	61 1/2	61 1/2	61 1/2
Mont. Royal Hotel Scripts	3	—	3	—
N.S. Steel and Coal 5% 1939	71	73 1/2	71	73 1/2
Quebec Pulp and Pap. 1% Priv.	23 1/2	24 1/2	23 1/2	24 1/2
United S. Dair Prod. "A" 4% 50	52	52	52	52
United Securities Ord.	59	65	59	65
Wayagamack P. & P. 6% 1931	98	104 1/2	98	104 1/2
Wayagamack P. & P. 6% 1930	99	101	99	101

BOURSE DE MONTREAL

Fluctuations de la matinée

(Compilation de la maison L.-G. Beaubien)

Ventes Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Mid
100 Abitibi	40	40	40	40
80 Alb. Grain	51	51	51	51
3450 Brazilian	60½	61	60½	60½
165 B.C. Electric "A"	49½	49½	49	49½
125 B.E. Steel 2e pref.	8	8½	8	8½
100 Can. Brewing	24½	24½	24½	24½
250 Can. Bronze	71	71	71	71
250 Can. Car	121	125	121	125
50 Canada Cement	29½	29½	29	29
25 Cockshut Plow	39	39	39	39
260 Can. Ind. Alcohol	36½	36½	36½	36½
40 Can. Ind. Alcohol "B"	32½	32½	32½	32½
790 Can. Pow. and Pap.	27½	29½	27½	29½
35 Can. Steamship pref.	95	95	95	95
50 Con. Smelting	450	450	450	450
460 Don. Bridge	97½	98½	97½	98½
155 Fraser	66	66	66	66
145 Hamilton Bridge	62½	64	62½	64
40 Hollinger	7.50	7.50	7.50	7.50
3460 Int. Nickel	49½	50½	49½	50½
125 Lake of Woods	57	57	57	57
55 Lyall	49½	49½	49½	49½
365 Massey-Harris	73½	73½	73	73
185 Mont. Power	103	103	102½	102½
225 Nat. Breweries	129	130	129	130
155 Power Corp.	102	102½	102	102½
360 Shawinigan	75½	75½	75	75
35 So. Can. Power	46	46	46	46
170 Steel of Canada	53½	53½	53½	53½
325 Steel of Canada pref.	51	51	51	51
159 Wayagamack	72	75	72	75
285 Winn. Electric	81	81	81	81
Banque de Commerce: 13 à 338, 10 à 338, 16 à 338; Banque de Mont				
réal: 13 à 345, 7 à 345, 17 à 345, 15 à 345; Banque Nova Scotia: 10 à 399				
10 à 399, 25 à 400, 25 à 400; Banque Royale: 3 à 363, 2 à 362.				

LA VIE SPORTIVE

A mon avis...

La saison de lutte s'ouvrira lundi soir prochain à l'Arena Mont-Royal lorsque le promoteur Lucien Riopel présentera six lutteurs poids lourds qui jouissent d'une excellente réputation. Quelques-uns des athlètes au programme sont inconnus à Montréal mais par contre les autres sont des favoris de notre public et tous les fervents de ce sport se feront un plaisir d'aller les applaudir et de les encourager à la victoire le 8 avril.

Le promoteur Riopel a passé l'hiver à se mettre en communication avec les meilleurs lutteurs du continent américain et les athlètes que nous verrons au cours de la prochaine saison, à l'Arena Mont-Royal, feront l'impossible pour donner pleine et entière satisfaction tant au promoteur qu'aux amateurs de la lutte libre.

Salvator Chevalier et Henri Delange sont trop avantageusement connus de notre public pour que nous fassions leur éloge, cependant, qu'il nous soit permis de dire que ces maîtres du matras sont actuellement en excellente condition et qu'ils seront de taille à vaincre la plupart de leurs rivaux. Les deux lutteurs français sont actuellement au camp Riopel, au lac Supérieur, où ils se préparent avec soin en vue de la prochaine saison et dès lundi prochain nous pourrions constater les progrès qu'ils ont faits.

Préparer un programme de lutte à plaire aux amateurs de lutte n'est pas une mince besogne mais Lucien Riopel croit avoir réussi à mettre à l'affiche une série de rencontres qui recevra l'approbation du public, et tout porte à croire que les séances de l'Arena Mont-Royal seront couronnées de succès.

Les dépêches nous apprennent ce matin que l'Etat du Maryland ne permettra pas aux Canadiens de travailler sur les pistes de courses la saison prochaine, car un bill a été passé à la législature hier soir, qui interdit aux étrangers de tenir les positions de vendeurs ou de coissiers aux pistes du Maryland.

A la piste de Bowie, il y a actuellement seize Canadiens qui sont employés dans le département du Mutual, mais ces étrangers ont reçu un avis qui leur annonce que leurs services ne seront pas requis à la réunion d'automne.

D'après la nouvelle loi, qui entrera en vigueur le 1er juin prochain, les jockeys, entraîneurs, gérants de piste, employés de la salle des billets et calculateurs ne sont pas inclus dans le groupe et ces experts pourront continuer à occuper leurs positions.

Le gouvernement canadien devrait rendre le change aux Américains et interdire aux citoyens de l'Onclé Sam de venir travailler sur les pistes du Dominion. Nous espérons voir notre ancien confrère, Edouard-Charles Saint-Père, se faire le parrain d'une nouvelle loi à la reprise de la session.

X.-E. NARBONNE

AU NATIONAL

LA KERMESE

La kermesse qui a lieu actuellement à la paletre attire un grand nombre de personnes. L'ouverture de lundi soir a été un succès et il est à espérer que le public continuera l'encouragement du début. Les attractions sont nombreuses et peuvent satisfaire les plus difficiles. Le jeu d'adresse des ballons, le baseball, les carabines, les kiosques d'objets divers, les anneaux, etc. La décoration de la salle est de toute beauté. L'orchestre donne au public de la belle et bonne musique. Celui qui visite le National passera certes une agréable soirée tout en encourageant une œuvre qui mérite l'attention de tous. L'entrée est gratuite et le public montrealais et étranger est cordialement invité.

GRAND GALA DE NATATION
Il ne faut pas oublier que c'est ce soir à 8 h. 00 p.m. que se donnera à la paletre la grande démonstration de natation. Chaque année, ce gala est l'une des grandes attractions de la kermesse. Nul doute qu'il y aura foule ce soir pour voir les nageurs et nageuses à l'œuvre. Ci-dessous nous donnons le programme des événements qui se succéderont.

Venez en foule applaudir les participants et participantes de cette magnifique soirée.
Voici le programme qui sera à l'affiche:
1—25 verges, filles.
2—50 verges, garçons.
3—50 vgs, hommes, N.A.A.A.
4—50 vgs, filles, N.A.A.A.
5—200 vgs, exhibition, Mlle F. Kent.
6—50 vgs, Junior, Club Paton.
7—Plongeurs.
8—50 vgs, Senior, Club Eaton.
9—Course à relais, C.P.B. vs N.A.A.
10—Plongeurs de fantaisie, de Mlle Fernande Kert.
11—Course à la chandelle, filles.
12—Polo, C.P.B. vs N.A.A.

JACK DELANEY A MONTREAL

Jack Delaney (Ovila Chapdelaine) ancien champion du monde des poids mi-lourds à la boxe, est arrivé en notre ville ce matin afin de se mettre à l'œuvre en vue de la prochaine saison de boxe dans la métropole canadienne. Delaney n'est pas venu dans le but de se battre mais bien de faire battre les autres car Jack devient l'associé de M. Mercer et il sera l'organisateur des batailles qui seront données cet été au Stade sous les auspices du nouveau club et il se pourrait aussi que l'ancien champion mondial accepte de se battre occasionnellement.

LES AMATEURS SE DISPUTERONT LES HONNEURS

C'est ce soir que commencera le tournoi pour décider qui sera le champion de chaque catégorie, de 112 livres aux poids lourds dans la province, pour la boxe amateur. Il y aura quinze combats et les officiels de ce tournoi promettent que le dernier sera terminé avant onze heures. La première rencontre commencera à 8 h. 15 précises.

Les fervents de la boxe amateur qui veulent assister aux deux soirées des championnats sont priés de prendre note que c'est dans la grande salle des Chevaliers de Colombe, rue de la Montagne, tout près de Sainte-Catherine ouest, que se déroulent ces deux soirées de boxe. Il y aura quinze combats siéges à leur disposition, et comme l'arena sera installée au centre, l'on pourra voir de tous les points de la salle tous les mouvements des concurrents.

Voici la liste des officiels qui auront charge des championnats mercredi, le 3 avril et lundi, le 8 avril.
Arbitres: R. Leitham, J. McBrearty, Geo. Chabot, Geo. Girardin, M. Christol, H. Azeff.
Juges: L. Trudel, Jean Ratelle, Jos. Smith, Dr H. Condo, T. Callery.

Chronométrateurs: Dr L.-O. Geoffrion, Geo. Steven, J. MacDonald, R. L. Calder, c. r.
Peseurs: Ernest Boucher, C. Whitley.
Médecins examinateurs: Drs J. H. Condon et A. Mackay.
Maître de cérémonies L.-E. Métivier.
Enregistreur: E.-H. Bourdon.
Commissaire: D. White.
Représentant de l'Association Amateur, Major D. Stuart Forbes, président.

Les boxeurs pourront se peser de 1.30 cet après-midi à 7.30 le soir. Le tirage pour voir quels boxeurs se rencontreront dans les différents combats se fera en présence des représentants des clubs qui ont fait des inscriptions pour les championnats. Avis aux intéressés que le tirage se fera à 7 h. 30 p. m. précises.

DES PARTIES D'EXHIBITION

Les joutes d'exhibition disputées hier après-midi ont donné les résultats suivants:

A New-Orléans:—
New-York (Nat.) . . . 10 14 0
Cleveland (Am.) . . . 1 3 2
Batteries: Walker, Scott et Hogan; Shaute, Harder, Moore et L. Sewell, Myatt.

A Jacksonville, Fla.:—
St-Louis (Nat.) . . . 2 6 1
Jacksonville . . . 1 11 3
Batteries: Alexander, Doak, Bell et Jonnard, Wilson, Mancuso, E. Smith; Kennan, Dominga et Raval, Johnson.

A Birmingham, Ala.:—
St-Louis (Am.) . . . 5 8 0
Birmingham . . . 4 13 2
Batteries: Colman, Ogden et Marion; C. Moore, Hillon et Cooper, Yarnall.

A Columbus S. C.:—
Philadelphia (Am.) . . . 15 12 2
Columbia (S. A.) . . . 5 11 3
Batteries: Rommel, Cramer et Perkins; McNeil, Benson, Grube et O'Malley.

A Windsor Haven, Fla.:—
Columbus (A. A.) . . . 4 10 1
Batteries: Miller, Wysony et Shinnault; Milligan, Willoughby et Davis.

A Tampa, Fla.:—
Washington . . . 3 15 2
Tampa . . . 5 9 1
Batteries: Hadley, Hopkins et Ruel; Speyer, Alvarez et Ray.

A Miami, Fla.:—
Boston (Nat.) . . . 10 11 0
Brooklyn (Nat.) . . . 8 12 5
Batteries: Brandt, Delaney, Cooney, et Leggett, Collins; Vance, McWeeny, Richardson, Ballou, Koupal et Deberry.

A Houston, Tex.:—
New-York (Am.) . . . 11 15 1
Pittsburg (Nat.) . . . 13 17 1
Batteries: Rhodes, Sherried, Moore et Dickey; Jorgens; Hill, French, Dawson et Hemsley.

A Beaumont, Tex.:—
Chicago (N.) . . . 10 11 0
Detroit (A.) . . . 2 6 1
Batteries: Nehf, Carlson et Gonzales; Whitehill, Gibson, Page et Woodall, Hapworth.

A Bradenton, Fla.:—
Buffalo (Int.) . . . 4 11 1
Boston (A.) . . . 9 18 1
Batteries: Beck, Mills et Urban; M. Gaston, Morris et A. Gaston, Heving.

LE SAINT-FRANCOIS EST DE RETOUR

Les joueurs et les officiels du club de hockey Saint-François-Xavier sont revenus hier soir de leur voyage à Winnipeg où ils ont rencontré le Port-Arthur dans la série finale de la coupe Allan, emblème du championnat amateur du Canada. Les champions de la province de Québec et de l'Est du Canada sont descendus à la gare Windsor où ils ont été l'objet d'une belle réception de la part de leurs amis et admirateurs.

Aucune excuse n'a été offerte pour l'échec subi contre le Port-Arthur, cependant les joueurs se sont déclarés peinés de ne pas avoir donné à Montréal le championnat du Canada et tous les équipiers ont été unanimes à déclarer que les nouveaux champions sont de vaillants joueurs.

Les joueurs et les officiels ont été enchantés de la réception qui leur a été faite dans l'Ouest et ils ont servi un excellent souvenir de leur passage à Winnipeg.

LA COMMISSION A RATIFIE LES PROGRAMMES

La Commission Athlétique de la ville de Montréal a tenu une assemblée hier matin, à l'hôtel Mont-Royal, où ont été ratifiés les programmes pour l'ouverture des saisons de boxe et de lutte.

Les promoteurs Riopel et Moore ont comparu pour demander la ratification des programmes qu'ils avaient préparés. On a vu dans une autre colonne le programme de la soirée de mercredi et les combats ratifiés pour le 8 avril sont les suivants:

Arthur Roger vs Joe Kelly, 6 rounds.
Leroy Boulton vs Archie Skinner, 6 rounds.
Ned Bragan vs Emanuel Peyrache, 6 rounds.
Pete Sanstol vs Midget Lavigne, 8 rounds.
Clancy Beanger vs Harold Mays, 10 rounds.

M. Moore a aussi demandé à la Commission de ratifier, pour le 14 courant, un combat entre Mudgey et Josias et Frédéric Beanger. La Commission n'a pu se rendre à sa demande, lui faisant remarquer que, comme dernier Harry n'a, avant l'année un défi à Beanger, pour le championnat poids-moyen du Canada.

Il fut donc décidé que Beanger ne pourra pas se battre ici tant qu'il n'aura pas donné satisfaction à Harry Hiu. M. Moore a déclaré qu'il essaierait sans délai de conclure un combat entre ces deux boxeurs canadiens.

La Commission a aussi décidé d'entreprendre une campagne pour que nos clubs amateurs s'en tiennent plus strictement aux règlements. D'habitude la Commission ne se mêle pas des affaires des purs, laissant cette charge aux autorités de l'Union Amateur.

D'un autre côté, des plaintes ont été reçues dernièrement au sujet de la manière dont sont conduits les tournois d'amateurs. Les boxeurs ne sont pas munis d'appareils nécessaires pour se protéger. On a aussi eu la plainte de la manière dont on se sert de l'eau pour rafraîchir les boxeurs après chaque ronde. Il y en a qui abusent et répandent beaucoup d'eau sur le plancher de l'arena.

Ceci constitue un danger pour les boxeurs qui peuvent glisser et s'exposer à des accidents. Cet état de choses devra disparaître sans délai.

On a aussi rapporté que la Commission se réunirait de nouveau, le 14 prochain pour nommer les officiels de la séance de lutte de lundi soir, ainsi que ceux de la première soirée de boxe, le mercredi suivant au Forum.

WASHINGTON VS MONTREAL

Daytona Beach, Fla., 3. — Daytona Beach aura l'honneur de recevoir cet après-midi l'un des leurs, lorsque Walt Johnson, l'un des plus grands lanceurs et un personnage connu, emmènera ses Washington Senators ici pour une partie d'exhibition avec les Royals de Montréal. A vrai dire, Johnson n'a pas toujours résidé à Daytona Beach où en Floride. Coffeyville, ou Kansas, est sa ville natale, mais il y a quelques années il vint demeurer ici avec sa charmante famille et y est demeuré depuis. A partir du milieu d'octobre jusqu'au printemps, Johnson est un personnage régulier sur la plage de Daytona, très connu et très aimé.

Afin de pouvoir amener le club Washington ici, les Senators ont été obligés d'annuler une partie d'exhibition ailleurs, mais Johnson voulait cela pour que Daytona puisse voir son équipe et aussi afin de jouer devant les citoyens de Daytona. Johnson dit franchement qu'il croit que ses jours de "lanceur" sont passés. Il est avec le Washington depuis plusieurs années et il a accumulé une réputation qu'aucun autre lanceur n'a jamais eue. Johnson a promis de commencer la partie de cet après-midi pour son côté. Les gens sont très anxieux de voir son club. L'après-midi de congé a été donné par le maire et même le bureau de poste sera fermé.

Nous ne savons pas au juste combien il y aura de personnes, mais il est entendu que ce sera la plus grande foule qu'on ait jamais vue ici à Daytona pour voir une partie de base-ball. Johnson sera sans doute le héros. Il y aura une présentation en son honneur, et les rumeurs disent que Eddie Holly, le populaire gérant du club Montréal, ne sera pas oublié lorsque les joueurs des deux clubs, mi-têtes, s'assembleront sur le "home base". Clark Griffith, président et propriétaire du club Washington, avec sa jeune femme, étant marié seulement depuis quelques semaines, est aussi à Daytona avec les Senators afin de faire honneur à cette occasion.

Le gérant Holly a dit ce matin que quelques progrès avaient été faits au sujet de la réduction de son club, mais qu'il a encore plusieurs hommes à placer en dehors. Il est presque certain que le premier but, Stapleton, sera du nombre de ceux-là. Stapleton était au premier but l'an dernier, et quoique son "fielding" aurait pu être meilleur, il manque beaucoup au bâton, et Snake Henry a été acheté pour le remplacer. Henry a définitivement bien fait, il a démontré qu'il est un joueur de haute classe sous tous rapports, et les Royals ne peuvent garder les hommes qui ont de gros salaires et qui ne jouent pas comme ils le devraient. Stapleton est donc demandé par plusieurs clubs. Dans le moment c'est à qui donnerait le plus pour lui.

MONTREAL ET ROCHESTER ONT ANNULE

Plant City, Floride, 3. — Le club Montréal a fait plus de trois cents milles hier afin de jouer avec le club Rochester, mais les Royals n'ont pas eu la satisfaction de remporter une victoire et les hommes du gérant Holly durent se contenter de faire partie nulle avec leurs adversaires après avoir eu le dessous par 7 à 0, puis le dessus par 14 à 7 et finalement la partie s'est terminée par un résultat de 11 à 11.

Dans la joute d'hier les frappeurs des deux clubs ont fait de l'excellent besogne, tandis que les lanceurs furent fort généreux et c'est ce qui explique le résultat élevé. Les Royals se servirent de deux lanceurs au cours de cette rencontre, tandis que le Rochester eut recours aux services de cinq lanceurs.

Bill Urbanski fit encore des siennes au bâton hier, car l'arrêt-court des Royals frappa trois coups réussis sur quatre apparitions au bâton, dont un coup de deux buts.

Les Royals joueront aujourd'hui contre le club Washington, à Daytona Beach.

Sommaire:
MONTREAL
ab. r. h. po. a. e.
Urbanski, ss. . . . 4 3 3 2 2 0
Driscoll, cf. . . . 4 1 2 2 0 0
Henry, lb. . . . 3 1 1 1 1 0
Fowler, 3b. . . . 4 0 1 1 1 0
Tice, rf. . . . 4 0 0 0 0 0
Wade, lf. . . . 3 1 0 2 1 0
Radwan, 2b. . . . 5 1 1 1 1 0
Niebergall, c. . . . 4 2 1 7 1 0
O'Hara, p. . . . 1 0 1 1 1 0
x-Gautreaux . . . 0 1 0 0 0 0
Diehl, p. . . . 3 0 0 0 3 0

Totaux . . . 35 11 9 27 11 1
x-Frappa pour O'Hara à la 4^e.

ROCHESTER
ab. r. h. po. a. e.
Blades, lf. . . . 4 2 2 4 0 0
Brown, 3b. . . . 4 2 2 0 0 0
Watkins, cf. . . . 5 1 1 3 0 0
Felix, lb. . . . 4 1 2 10 0 0
Worthington, rf. . . . 4 1 2 0 0 0
Sand, ss. . . . 2 0 0 1 1 0
Myers, ss. . . . 3 1 1 0 1 1
Toporcer, 2b. . . . 3 1 1 5 1 0
Hinkle, c. . . . 2 0 0 4 1 0
Nevins, c. . . . 1 0 0 1 0 0
Derringer, p. . . . 1 1 1 0 1 0
x-Reinhart . . . 1 0 0 0 0 0
Foreman, p. . . . 0 0 0 0 0 0
Ford, p. . . . 0 0 0 1 1 0
x-Collins . . . 1 0 0 0 0 0
Stout, p. . . . 0 0 0 0 0 0
x-Layne . . . 1 0 0 0 0 0
x-Morrow, c. . . . 1 1 0 0 0 0
H. Smith, p. . . . 0 0 0 0 0 0
x-Cunningham . . . 1 0 0 0 0 0

Totaux . . . 38 11 13 27 10 2
x-Frappa pour Derringer à la 3^e.
x-Frappa pour Ford à la 6^e.
x-Frappa pour Nevins à la 8^e.
x-Frappa pour Stout à la 8^e.
x-Frappa pour Smith à la 9^e.
Résultat par manche:

Rochester . . . 430000040—11
Montréal . . . 002630000—11
Sommaire:— 2 buts, Toporcer; Urbanski; 3 buts, Watkins, Fowler; buts volés, Toporcer; sacrifices, Wade, Fowler; double-jeu, Derringer à Sand à Felix, Neibergall à Urbanski; laissé sur les buts, Rochester 7; Montréal 6; buts sur balles, de Derringer 3, de O'Hara 1, de Foreman 2, de Ford 3, de Diehl 4; coups réussis sur Derringer 2 en 3 manches, sur Foreman 5 en 4 manches (aucun mort à la 4^e), de Ford 2 en 3 manches; de Stout 0 en 2 manches; de H. Smith 0 en 1 manche; de O'Hara 9 en 4 manches; de Diehl 4 en 6 manches; frappés par le lanceur, par Diehl, Felix; arbitre: McCracken; temps, 24.0.

LE WINDSOR EST VICTORIEUX

Windsor, 3. — Le club Windsor a remporté une victoire bien populaire hier soir sur les Olympiques de Détroit dans la deuxième partie de la série de détail pour le championnat de la Ligue de hockey Canadienne, alors que les locaux ont triomphé de leurs adversaires par un résultat de 2 à 0.

Cette victoire était bien méritée car les locaux s'affirmèrent bien supérieurs aux joueurs de Détroit. Les deux clubs sont maintenant sur un pied d'égalité dans la série ayant chacun une victoire à leur crédit.

Les deux clubs se rencontreront de nouveau jeudi soir à Détroit et samedi prochain en cette ville.



LE RADIO

Programme de mercredi

Postes locaux
4.30—Bourse.
9.00—Heure de musique de la maison Ed. Michaud.
10.00—Concert musical.
10.30—Programme du studio.
CFCF, 29im, Montréal.
12.15—Bourse.
12.30—Orch. de l'hôtel Mont-Royal.
1.00—Bourse.
1.25—Concert à l'hôtel Mont-Royal.
2.45—Matinée musicale de Layton Bros.
3.45—Gramophone.
5.30—Programme du Traymore Cafeteria.
6.00—Heure Twi-Light.
7.00—Orch. de l'hôtel Mont-Royal.
8.00—Programme de l'Imperial Oil de Toronto.
9.00—Musique de Housse Electric.
9.30—Demi-heure musicale de Simplex Floor.
10.00—Concert d'orchestre.

Postes extérieurs

7 H. P.M.
KDKA, 980-306, Pittsburg. Adresse: Entertainers.
WGYY, 790-379.5, Schenectady. Radio Skits à WHAM.
NBC System. Soprano. Orch. à WJZ.
WLBW, 700-428, Cincinnati. Séries éducatives.
WTAM, 1070-280, Cleveland. Bridge Tournament.
7 H. 15 P.M.
WLBW, 700-428, Cincinnati. Tris Uniques.
7 H. 30 P.M.
NBC System. La Touraine Concert à WEAF.
WLBW, 700-379.5, Schenectady. Radio Skits à WHAM.
WOR, 710-422, Newark. Orch.; Soli.
7 H. 45 P.M.
NBC System. "Washington Politics" à WJZ.
8 H. P.M.
CFCA, 840-357, Toronto. Heure Impériale.
NBC System. Sunkist. Serenaders à WEAF.
NBC System. Orch. Mobilioli à WJZ.
WTAM, 1070-280, Cleveland. Black Face Team.

8 H. 30 P.M.
NBC System. Wonder Bakers à WEAF.
NBC System. Sylvia Foresters à WJZ.
WTAM, 1070-280, Cleveland. Entertainers.
WPG, 1100-272, Atlantic City. Crescendo club.
9 H. P.M.
CFCA, 840-357, Toronto. Shea's Hippodrome.
WBWB, 770-389, Chicago. Quatuor à voix d'hommes Indiana.
NBC System. Ipana Troubadours à WEAF.
NBC System. Smith Bros. à WJZ.
WLBW, 700-428, Cincinnati. Franklin Ensemble.

9 H. 30 P.M.
NBC System. Heure Palmolive à WEAF.
WBWB, 770-389, Chicago. Musique de danse.
NBC System. Orch. String à WJZ.
WPG, 1100-272, Atlantic City. Orch. Novelty.
10 H. P.M.
WBWB, 770-389, Chicago. World Travelers.
WLBW, 700-428, Cincinnati. Programme Country.
NBC System. The Continentals à WJZ.

10 H. 30 P.M.
CFCA, 840-357, Toronto. Concert Ensemble.
NBC System. Orch. Gold Strand à WEAF.
WBWB, 770-389, Chicago. Lombardo's Canadians.
WLBW, 700-428, Cincinnati. Fanfare Philharmonie.
WPG, 1100-272, Atlantic City. Orch. Menckers.
NBC System. Orch. Loper à WEAF.
WGYY, 790-379.5, Schenectady. Orch. Hotel Kenmore.
WLBW, 700-428, Cincinnati. Crosley Singers.

11 H. P.M.
NBC System. Musique Slumber à WJZ.
WOR, 710-422, Newark. Orch. Golden.
WPG, 1100-272, Atlantic City. Nouvelles: Musique de danse.
WTAM, 1070-280, Cleveland. Programme d'orchestre.
11 H. 30 P.M.
CFCA, 840-357, Toronto. Programme de

Alignement et sommaire:
Détroit Windsor
Stuart but. Cox
Fraser déf. Arbour
Rockburn déf. Brown
Goodfellow centre. Neville
Gillie avant. Emms
Filmore avant. Carson
Foyston avant. Rodden
McGabe Subs. Rouch
McNelly Sorrell
Hinsperger Gregg, Bellemere
Arbitres: Lon Marsh et Bobby Hewitson, de Toronto.

Première période
Pas de point.
Deuxième période
Pas de point.
Troisième période
1—Windsor, Emms . . . 1.05
2—Windsor, Neville . . . 3.50

FIFIELD MIS HORS DE COMBAT

Akron, Ohio, 3. — Gorilla Jones, de cette ville, a mis George Fifield, de Toronto, hors de combat, dans la première ronde d'une bataille limitée à dix assauts, hier soir. Fifield pesait 150 livres et Jones 149 livres 1/2.

Les deux clubs se rencontreront de nouveau jeudi soir à Détroit et samedi prochain en cette ville.

Programme de jeudi

Postes locaux
12.30—Orch. de l'hôtel Mont-Royal.
1.00—Bourse.
1.25—Concert à l'hôtel Mont-Royal.
3.00—Concert musical.
3.45—Gramophone.
5.30—Programme du Traymore Cafeteria.
6.00—Heure Twi-Light.
7.00—Orch. de l'hôtel Mont-Royal.
8.00—Programme de l'Imperial Oil de Toronto.
9.00—Musique de Housse Electric.
9.30—Demi-heure musicale de Simplex Floor.
10.00—Concert d'orchestre.

Postes extérieurs

7 H. P.M.
KDKA, 980-306, Pittsburg. Entertainers.
NBC System. Hymn Sing à WEAF.
NBC System. Causerie. Orch. Kemp's à WJZ.
WLBW, 700-428, Cincinnati. Causerie; Orchestre.
WOR, 710-422, Newark. Songs and Patter.
WTAM, 1070-280, Cleveland. Programme de concert.
7 H. 30 P.M.
NBC System. Heure Comfort à WEAF.
WGYY, 790-379.5, Schenectady. Programme de la Ferme.
WLBW, 700-428, Cincinnati. Historical Highlights.
WOR, 710-422, Newark. May Breen and De Rose à KDKA.
8 H. P.M.
CNRM, 730-411, Montréal. Programme français à CNRO, CNRQ, CNRW.
NBC System. A été annoncé à WEAF.
NBC System. Lulu and Pink Sérénade à WJZ.
WPG, 1100-272, Atlantic City. Gospel Hymns; Orgue.
8 H. 30 P.M.
NBC System. Hoover Sentinels à WEAF.
NBC System. Master Musicians à WJZ.
WLBW, 700-428, Cincinnati. Singing School.
WOR, 710-422, Newark. Stock Co.

9 H. P.M.
CNRM, 730-411, Montréal. Heure de musique à CNRO, CNRQ, CNRW.
NBC System. Sieberling Singers à WEAF.
NBC System. Neapolitan Nights à WJZ.
WLBW, 700-428, Cincinnati. Pictureries.
WPG, 1100-272, Atlantic City. Bldg. Dedication, Anna Case.
9 H. 30 P.M.
NBC System. Rapid Transit à WEAF.
WGYY, 790-379.5, Schenectady. "The Joneses".
NBC System. Heure Maxwell à WJZ.

10 H. P.M.
CNRM, 730-411, Montréal. Programme local à CNRO, CNRQ, CNRW.
WBWB, 770-389, Chicago. Orch. de concert. Ténor.
NBC System. Heure Halsey Stuart.
NBC System. Heure Halsey Stuart à WEAF.
NBC System. A été annoncé à WJZ.

10 H. 15 P.M.
WPG, 1100-272, Atlantic City. Subway Boys.
10 H. 30 P.M.
KDKA, 980-306, Pittsburg. Programme Maytag.
NBC System. Concert Bureau Hour à WEAF.
WGYY, 790-379.5, Schenectady. Programme musical à CNRO, CNRQ, CNRW.
NBC System. Plais d'Orch à WJZ.
NBC System. Iso-Vis Orch. à WGN.
WLBW, 700-428, Cincinnati. Minstrels.
WTAM, 1070-280, Cleveland. Musique de danse.

11 H. P.M.
WLBW, 700-428, Cincinnati. Trio; Gondoliers.
WPG, 1100-272, Atlantic City. Nouvelles: Musique de danse.
11 H. 30 P.M.
NBC System. Orch. Bernie à WEAF.

TULSA GAGNE LE CHAMPIONNAT

Minneapolis, Minn., 3. — Le club Tulsa a gagné le championnat de l'Association Américaine de Hockey en triomphant du Saint-Paul par un résultat de 3 à 1, hier soir.

La série était de deux dans trois et comme le Tulsa a fait deux parties nulles et qu'il a gagné hier soir il s'est qualifié comme champion.

PAUL SIMPSON EST EN TETE

Philadelphie, Pa., 3. — Paul Simpson, de Burlington, N. C., s'est mis en tête des coureurs de Pyle en prenant la quatrième place dans l'étape d'hier, une distance de 29 milles de Trenton, N. J., à Philadelphie. Il a parcouru la distance de New-York jusqu'ici en 12 heures 20 minutes et 17 secondes, suivi de près par Hedeman, australien, 12 h. 34 m. et 43 s.

Le belge Jual Cools est maintenant en onzième position, Thomas Ellis, Hamilton en douzième, et Phil Granville, Hamilton, en quatrième place.

PETITES AFFICHES

Tarif
TOUTES DEMANDES — Location: Maisons, chambres, magnolia, etc. — A vendre, Perdu, Trouvé, etc. — 1 sou le mot, minimum 25 sous. — La même annonce, un mois, remise de 10%.
NAISSANCES, DECES, MESSES, REMERCIEMENTS — 50 sous par insertion.
CARNET MONDAIN etc. — \$1.00 par insertion.

A VENDRE

Pour règlement succession dans le village de St-Césaire un emplacement contenant en une maison en briques, garage grand jardin, framboises; sur route nationale. 2-A. Viens, St-Césaire. 5-47.

COMMERCES A VENDRE

Trois beaux hôtels et deux restaurants sur routes nationales. Conditions faciles. S'adresser 443 avenue Viger, samedi après midi

A Spencer-Wood

M. Henry George Carroll succède à sir Lomer Gouin

M. Carroll est vice-président de la Commission des li-
queurs de la province de Québec — Il fut député
fédéral de Kamouraska, solliciteur-général, juge
de la Cour Supérieure et de la Cour d'appel

L'assermentation aura lieu demain après-
midi à Québec

Québec, 3. (S.P.C.) — M. Henry George Carroll, juge en retraite de la Cour du banc du roi, vice-président de la Commission des li-
queurs, a été nommé hier après-midi qu'il était nommé lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

Le nouveau lieutenant-gouverneur est âgé de soixante-trois ans. Né à Kamouraska, le 31 janvier 1866, du mariage de Michael Carroll et de Marguerite Campbell, il a fait un cours d'études classiques au collège de Sainte-Anne de la Pocatière, puis a étudié le droit à l'Université Laval de Québec. Il a commencé sa carrière politique comme député de Kamouraska aux Communes, en 1891; il exerçait alors sa profession d'avocat à Fraserville. Réélu député de Kamouraska, en 1902, il devenait solliciteur général et était fait docteur en droit et conseil du roi. Il a occupé le poste de solliciteur général jusqu'en 1904; à ce titre, il a fait partie de la commission chargée de la refonte des statuts publics du Canada. Ensuite nommé juge puîné de la Cour supérieure. En 1906, il entrait au conseil

de l'instruction publique. Quatre ans après sa nomination à la Cour supérieure, en 1908, par conséquent, il était promu à la Cour du banc du roi. En 1912, il acceptait de présider la commission chargée d'étudier la question de la vente des spiritueux dans la province de Québec. En 1921, il devenait vice-président de la Commission des li-
queurs, fonction qu'il a exercée depuis lors.

M. Carroll a épousé, en 1891, Mlle Amazelle Boulanger, originaire de Sainte-Agathe de Lotbinière. Deux filles sont nées de ce mariage.

Le nouveau lieutenant-gouverneur prêter le serment d'office demain après-midi, aux mains de M. E.-J. Lemaire, greffier du Conseil privé. Immédiatement après cette cérémonie, le nouveau lieutenant-gouverneur lira le discours que sir Lomer Gouin devait prononcer et prorogera la législature.

Kamouraska se trouve maintenant avoir donné trois lieutenants-gouverneurs à la province, puisque Luc Letellier de Saint-Just et sir Adolphe Pelletier étaient, comme M. Carroll, natifs de Kamouraska.

Les conférences

Le R. P. Dieux à Saint-Sulpice

DANS SA CONFERENCE D'ADIEU, LE PRÉDICATEUR DU CARMÉ, A NOTRE-DAME, A PARLÉ DE LA MISSION EDUCATRICE DU CANADA. ALLOCUTION DE M. EDOUARD MONTPETIT

Le R. P. Marie-André Dieux, de l'Oratoire, prédicateur du carême à Notre-Dame, a fait hier soir à la salle Saint-Sulpice sa conférence d'adieu; il a parlé de la mission éducative du Canada. Le président de la soirée était M. Edouard Montpetit qui prononça à la fin une vibrante allocution. Un joli programme musical fut exécuté par M. Rodolphe Plamondon, accompagné au piano par Mlle Hélène Manny.

Le Père Dieux a parlé devant une salle comble; il y avait des gens sur l'estrade et d'autres debout en arrière de la salle. Voici un résumé substantiel de cette belle conférence.

Le R. P. Dieux

Nous nous croyons toujours dans la paix alors que nous sommes sans cesse dans la bataille: lutte de l'homme contre la nature, lutte de l'homme contre le corps, lutte de l'homme contre l'homme lui-même. Bon gré, mal gré, nous sommes lancés dans la bataille; nul n'échappe à cette loi. L'âme mate le corps ou c'est la chair qui l'asservit; la famille domine son milieu ou se trouve contaminée par le voisinage; la nation organisée et prospère s'insère dans la marche en avant du monde ou devient une race inférieure et descendante. On naît et on meurt soldat; qui ne veut pas se battre est assuré d'être battu; il n'y a que deux positions, ou vainqueur, ou vaincu.

Ah! si l'on en doutait, il suffirait pour s'en convaincre de relire l'histoire du Canada; n'ont-ils pas lutté avec nous pour s'arracher à la terre natale et s'en aller vers la mer? N'ont-ils pas lutté pour conquérir pied à pied la terre cultivable contre l'indigne révolte ou contre la forêt sauvage? N'ont-ils pas lutté pendant un siècle pour conquérir leurs droits politiques et la liberté de pratiquer en paix la religion de leurs pères?

LA BATAILLE NOUVELLE

Et voici que, pour vous, une nouvelle bataille se prépare, car une révolution formidable s'est faite dans les mœurs et dans la vie. "Le monde moderne", écrit Henri de Tourville, se transforme avec une rapidité vertigineuse. Vingt ans amènent plus de changement aujourd'hui que cent ans autrefois. Les chemins de fer, les télégraphes, les téléphones, les automobiles, la rapidité et la multiplicité des communications, les machines-outils, les applications de la science à tout, le déracinement des choses et des personnes imposent une nouvelle manière de vie. Le temps est fini où l'on était assuré de trouver dans sa vieillesse son village ou son quartier tels qu'on les avait connus dans son enfance; ce temps est fini où l'enfant était assuré de vivre en paix dans sa famille et de trouver dans son milieu traditionnel un cadre protecteur. Désormais, les enfants sont dispersés, jetés aux quatre coins du monde; la famille est proméenne à travers les nations et, pour gagner son pain, chacun doit courir de métier en métier, de pays en pays, toujours dans la lutte et dans la concurrence. Bon gré, mal gré, nous sommes entrés dans le règne de la valeur humaine et de la personnalité.

LE DESARROI DES EDUCATEURS

Hélas, les hommes n'ont pas été préparés pour ces changements! N'entendez-vous pas les plaintes qui montent de toutes parts de la famille, de l'Eglise et de la cité? Les naufrages et les catastrophes se multiplient dans toutes les familles, et les ruines sont de toutes parts sous nos yeux. Ne s'agit-il pas, pour chacun de nous, de son pain, de sa vertu, de son âme et de sa destinée?

Ne s'agit-il pas, pour la famille et pour la race, de savoir si tout ce qui a été amassé par l'intelligence, par le travail, par la sagesse et l'amour des anciens, si tout le patrimoine spirituel et matériel légué par les aïeux sera perdu ou sauvé par les enfants?

Mais comment ne voit-on pas que ce qu'il faut pour tenir le coup et sauter le pas, ce sont des soldats nouveaux pour la bataille nouvelle? "Ce qui manque", dit l'abbé Henri de Tourville, "ce n'est ni la science, ni l'outilage pour l'action matérielle, intellectuelle ou morale; ces deux instruments sont un progrès incessant. Ce qui manque, c'est l'homme!" Je veux vous présenter les hommes qu'il nous faut en servant de l'exemple de saint Christophe.

UN MODELE: SAINT CHRISTOPHE

C'est d'abord un athlète pleinement et magnifiquement humain; il est fier des talents naturels qu'il a reçus et jure ne consacrer une telle force qu'à une cause qui est digne d'elle. Il commence heureusement son éducation par l'excellente méthode de la "vache enragée" et fait une triste expérience. Mais, logique avec lui-même et fidèle à son serment, il rencontre un jour Jésus-Christ et met sa main dans la main divine du Sauveur. Il devient Christophe. Porte-Dieu. Porte-Christ! Alors, logiquement, généreusement, Christophe se met en apôtre et en bienfaiteur public. Il aide les faibles, les enfants, les vieillards, les voyageurs lassés et infirmes à passer le torrent dangereux de la vie. Sans doute, il rencontre des envieux et des persécuteurs, mais il les sauve eux-mêmes par son sacrifice. Il est victorieux, et va chercher sa récompense dans les cieux.

L'EDUCATION NECESSAIRE

Eh! bien, nous aussi, si nous voulons vaincre dans la grande bataille antique et nouvelle, à l'exemple de Christophe, nous devons d'abord être vraiment des hommes. On vainc beaucoup l'éducation physique,

Economies du jour chez Dupuis

5000 COMPLETS LAVABLES A BAS PRIX EXCEPTIONNELS

180 couvretout—salopettes

Pour le petit de 2 à 6 ans — Denim kaki—couvretout orné de nervures rouges jantes et manches longues. SPECIAL D'ECONOMIE .79

500 complets

Pour garçonnets de 2 à 8 ans — ordinairement 2.50 et sont de haute confection — tissus variés et résistants — Modèles MID-DY, MATELOT, OLIVER TWIST et plusieurs autres de fantaisie. SPECIAL D'ECONOMIE, 1.55

650 complets

Pour garçons de 2 à 8 ans — Chics modèles — joli collet et garnitures. Haute qualité de tissus lavables façonnés nouveau genre. Prix ord. 2.00. SPECIAL 1.28

195 complets pour le jeu

Bon couil kaki—modèle sport, col ouvert — 2 poches sur le devant — culottes "flap-pers", attachant à la taille avec ceinture de couleur. Prix ord. 1.45. SPECIAL D'ECONOMIE .88

800 complets lavables

Agés 2 à 8 ans — Modèles OLIVER TWIST ou MID-DY, collets de différentes formes, manches longues ou courtes. Choix de coloris unis ou combinés — Qualité résistante — Prix ord. 1.25 chacun. SPECIAL, 3 complets pour 2.00

600 salopettes kaki ou bleues

Pour bambins de 4 à 8 ans — Denim kaki ou bleu à rayures — jantes longues. Prix ord. .75. SPECIAL D'ECONOMIE .49

Occasions spéciales dans les vêtements

pour le jeu

1800 PANTALONS — CULOTTES — SALOPETTES — COUVRETOU ainsi que plusieurs complets pour le jeu en tissus lavables.

550 pantalons kaki

Agés 7 à 18 ans — denim de haute qualité — passe-cep-ture — bas large et relevé. Prix ord. 1.15. SPECIAL D'ECONOMIE, .79

150 culottes droites en tissu denim kaki

Agés 4 à 9 ans — Le denim se nettoie facilement. Prix ord. .75. SPECIAL D'ECONOMIE, .49

400 complets de qualité supérieure

Elégants complets — modèles de tous genres — divers tissus de haute qualité — Plusieurs modèles "Mater-lot" à 2 pantalons — Prix ordinaires 2.75 et 3.25. SPECIAL D'ECONOMIE 1.88

750 complets lavables

Agés 2 à 8 ans — complets de bonne qualité—patrons et teintes choisis — Grande variété de modèles. Choix de divers tissus résistants. Prix ordinaires 1.50. SPECIAL D'ECONOMIE .88

125 complets pour le jeu

Agés 3 à 8 ans — Haute qualité de couil kaki — modèle avec pantalon — blouse de sport — 2 poches sur le devant — Un "équiper" en latine avec chaque complet. SPECIAL D'ECONOMIE, 1.95

Dupuis Frères

Rue Sainte-Catherine, Saint-André, Dementigny et Saint-Christophe
J. N. DUPUIS, prés. honoraire Plateau ALBERT DUPUIS, président.
A. J. DUGAL, v. p. et dir. gér. 5181 ARMAND DUPUIS, sec. tré.

OUVERTS LE SAMEDI SOIR JUSQU'A 10 HEURES

Les élections à Verdun

LES ECHEVINS ELUS HIER SONT:
MM. CASIMIR ALLARD, J.-P. DUPUIS, J. GARRITY, O. WOODALL ET A. GLEW.

L'élection municipale de la cité de Verdun a causé des surprises. Des cinq échivins sortant de charge, quatre ont subi la défaite; seul l'échevin Casimir Allard a été réélu. L'ex-maire J.-P. Dupuis ne l'a emporté sur l'échevin Cool que par une majorité de 68 voix. Par ailleurs l'échevin W.-J. McManus, élu il y a quelques mois dans une élection partielle, a été défait par M. J. Garrity qui avait démissionné et que son adversaire d'hier avait remplacé. M. Garrity a eu une majorité de 626, la plus forte de la journée d'hier. L'échevin E. Smyth, élu aux mains de M. Oswald Woodall par 453 voix et M. Alfred Glew, l'a emporté sur l'échevin Léon Bélanger par une majorité de 175 voix. On annonce déjà que l'élection de MM. Garrity et Woodall se sont contestées.

Sur 9,000 électeurs, environ 50 pour cent ont enregistré leur vote. Dès que les résultats furent connus hier soir, il y eut une grande assemblée à l'hôtel de ville où échivins élus et candidats défaites ont remercié leurs électeurs.

Le nouveau conseil de la cité de Verdun comptera donc cinq échivins nouveaux; il se composera comme suit: Maire, Charles M. Allen, échevin sortant de charge, élu par acclamation.

Echevins: quartier No 1, siège No 2, M. Casimir Allard, réélu. Quartier No 2, siège No 1, M. Urie St-Amand, élu par acclamation; siège No 2, M. P. A. Lafleur, réélu par acclamation.

Quartier No 3, siège No 1, M. Alfred Glew; siège No 2, M. J. P. Dupuis, ex-maire de la Cité de Verdun.

Quartier No 3, siège No 2, M. Oswald Woodall; siège No 2, M. H. J. Garrity.

Voici le résultat du vote par quartier:

Quartier No 1, siège 2. 580
Allard 440
Deslauriers 140

Majorité pour Allard 140

Quartier No 3, siège 1. 428
Bélanger 603
Glew 175

Majorité pour Glew 175

Quartier No 3, siège 2. 483
Cool 551
Dupuis 68

Majorité pour Dupuis 68

Quartier No 4, siège 1. 1050
Smyth 1503
Woodall 453

Majorité pour Woodall 453

Quartier No 4, siège 2. 991
McManus 1617
Garrity 626

Majorité pour Garrity 626

A la recherche de Mlle Pitcher

La police continue de répondre à toutes les informations qui lui sont données concernant la disparition de Barbara Pitcher. Après deux jours de tranquillité relative à l'occasion de Pâques, les informations ont recommencé à pleuvoir hier au bureau des détectives, venant tant des Etats-Unis que de Montréal et des environs. Jusqu'ici aucune information n'a offert de trace effective; la disparition de la jeune fille reste un profond mystère, malgré l'offre de la récompense de \$5,000 à qui la retrouverait vivante.

Vote de confiance pour M. Bracken

Winnipeg, 3. — Par un vote de 31 contre 19, la législature du Manitoba a exprimé sa confiance dans le gouvernement Bracken, hier après-midi alors qu'une résolution travailliste demandait une enquête sur l'entente intervenue au sujet de la chute des Sept-Sœurs. Cette résolution a été battue. Le gouvernement en avait fait une question de confiance.

Au conseil de Longueuil

L'ACCES AU NOUVEAU PONT — L'AQUEDUC — POUR LE MONUMENT LAFONTAINE

Le conseil municipal de Longueuil a tenu hier soir sa première assemblée bi-mensuelle du mois d'avril, sous la présidence du maire suppléant, M. l'échevin Piché.

M. l'échevin Gareau a suggéré que le conseil se rende auprès des autorités de la Commission du port, pour demander une descente au pont, du côté de Longueuil, et des ascenseurs du côté de Montréal afin de permettre aux pions de descendre rue Notre-Dame et rue Sainte-Catherine.

La résolution a été adoptée unanimement.

L'échevin Dubuc, président de la Commission de l'aqueduc, a annoncé que les travaux au système d'aqueduc avancent rapidement. La pression de l'eau a été élevée à 87 livres et sera encore plus élevée lorsque toute l'installation sera terminée.

Le conseil autorise le maire et le secrétaire-trésorier à signer un transport de débentures de \$20,000, règlement 36, en faveur de la Banque Canadienne Nationale.

Le juge L.-A. Rivet a écrit au conseil pour lui apprendre que la Législature venait d'adopter une loi pour autoriser les conseils municipaux à souscrire au monument que l'on veut élever à sir Hippolyte LaFontaine. Le conseil, qui avait refusé de souscrire, faute de pouvoirs, a décidé de reconsidérer sa décision, à une prochaine séance de la Commission des finances.

Le conseil adopte une résolution de condoléances envers la famille de sir Lomer Gouin. M. Gareau a fait l'éloge du défunt.

La prochaine séance du conseil aura lieu vendredi prochain, pour l'étude du budget.

Mouvement des paquebots

Le Minnedosa, du Pacifique Canadien, parti de Hambourg, est arrivé à Saint-Jean aujourd'hui.

Le Duchess of Bedford, du Pacifique Canadien, parti de Liverpool, arrivera à Saint-Jean vendredi.

Le Caribbe, de la Cie Cunard, parti de Southampton, arrivera à Halifax vendredi.

L'Aurania, de la Cie Cunard, parti de Southampton, arrivera à Halifax vendredi.

L'Albion, de la Cie White Star, parti de Liverpool, arrivera à Halifax samedi.

L'Arabie, de la Cie White Star, parti d'Anvers, arrivera à Halifax samedi.

L'Antonia, de la Cie Cunard, parti de Liverpool, arrivera à Halifax dimanche.

Le Montcalm, du Pacifique Canadien, parti de Southampton, arrivera à Saint-Jean dimanche.

Le Duchess of Richmond, du Pacifique Canadien, arrivera à Liverpool samedi.

Le Montcalm, du Pacifique Canadien, arrivera à Liverpool samedi.

L'Ascania, de la Cie Cunard, arrivera à Plymouth lundi.

Deux représentations de la Soc. Can. d'Opérette

Rappels que la Société Canadienne d'Opérette donnera les 22, 23 et 25 avril, au Monument National, les Cloches de Corneville, opérette de Planquette. Distribution: Mesdames Marie-Rose Descaillies, Lucille Turner, MM. André Vaillancourt, Fournier de Bellevue, Paul Trépanier, Lucien Tourangeau et Ernest Loiseleur.

Les 9 et 11 avril, représentation des Pêcheurs de Perles, opéra de Bizet. Principaux rôles: Caro Lamoureux, Paul Trotter, Hercule Lavoie, Emile Lamarre.

Réception idéale au radio

La réception a été idéale hier soir; aucun bruit ni éracllement, mais une réception d'une pureté ravissante. Les postes entraînaient à foison et les bons récepteurs en pouvaient facilement capter cinquante à soixante.

artistique et intellectuelle, et l'on a pleinement raison. C'est vénérer Dieu que d'avoir le souci de son oeuvre; c'est être habile et sage que de ne rien négliger de ce qui peut être utile dans la bataille. Il ne faut mépriser ni le corps ni la santé, ni le savoir-faire. Sachons unir le cœur à la raison. Idéalisme à l'esprit pratique, la finesse à l'énergie, l'initiative à la discipline, la culture gréco-latine à la culture anglosaxonne; soyons des athlètes, des artistes, des savants, des capables en somme.

Mais que ferons-nous de cette force et de cette intelligence? Qui conduira cette machine humaine sur la route? Il faut à l'homme un conducteur qui voit les choses de haut et de loin; il faut la raison éclairée par la foi. Voilà pourquoi il n'y a pas d'éducation pleinement humaine, parfaitement prospère et bienfaisante, sans l'aide du Christianisme et de l'Eglise. Il faut des chrétiens qui soient des hommes, et pour avoir vraiment des hommes, on ne peut se passer du Christ.

L'IDEAL HUMAIN

Oui, il nous faut des hommes au corps solide et souple, qui sachent non seulement marcher, manger, parler et dormir, mais qui soient capables aussi de se bien servir de leurs membres pour se tirer d'affaires dans les situations difficiles et les dangers; il nous faut des volontés énergiques, des âmes clairvoyantes et fermes qui sachent que la valeur qui fait l'homme, c'est le vrai courage; il nous faut des saints, enfin, qui nous fassent des héros, qui mettent toute leur vertu au service de la charité.

Il ne faut pas que les uns soient les robustes, les autres, les intelligents et les derniers, les saints; il faut que ce soient les mêmes, qui soient à la fois des athlètes, des savants et des saints.

Il faut, dans chaque homme, une admirable coopération entre le corps, l'âme et la grâce, que le corps soit soumis à l'âme, à la grâce, que tout l'homme soit ordonné et hiérarchisé.

Ceux-là auront en eux-mêmes leur principe de stabilité et non dans le cadre extérieur toujours changeant; ceux-là sauront se retourner à temps dans la misère et l'adversité, ceux-là sauront résister au matérialisme envahisseur. Ils seront les bons citoyens de la cité moderne.

LA MISSION DU CANADA

Eh! bien, maintenant, je me permets de vous interroger. Ne savez-vous pas que Dieu gouverne le monde, qu'il y a une Providence particulière pour les peuples comme pour les individus? Croyez-vous que Dieu n'avait pas ses plans quand il amena sur la terre canadienne des fils de France à la fois forts et au cœur généreux? Croyez-vous que Dieu n'avait pas ses plans quand il les a réunis sur ce sol dur et fécond aux fils de la noble Albion? Croyez-vous que ce soit par hasard que Dieu ait constitué dans le Nouveau-Monde une nation qui

rassemble en ses fonctions les qualités et les vertus de deux cultures et de deux races? Ne voyez-vous pas que le monde avance et qu'il nous faut des hommes qui soient plus grands que nos pères? Ne voyez-vous pas que vous possédez tous les éléments nécessaires pour éduquer ces hommes nouveaux, plus généreux et plus forts? On a dit que le XXème siècle serait le siècle du Canada. Pour moi, je le crois, à une condition, c'est que tous les Canadiens comprennent que le Canada doit être une vaste école à faire les hommes.

M. Edouard Montpetit

Après quelques mots de regrets à l'adresse du grand bienfaiteur que perdait l'Université de Montréal, M. Montpetit a fait l'éloge du Père Dieux. Il a entendu à Notre-Dame son exposition claire et convaincante de la loi du travail, de la loi de fécondité, de la loi de sacrifice.

Le Père Dieux est l'homme que M. Montpetit, économiste, attendait depuis longtemps. Sans oublier Dieu, sans oublier la grâce, sans oublier l'âme, il a su tenir compte des réalités. Dès le début, M. le curé de Notre-Dame le présentait comme un terrible réaliste. Il l'a été. C'est un observateur; il a vu notre peuple dans la rue, dans les tramways, et, ajoute M. Montpetit, je puis dire qu'il l'a aimé.

M. Montpetit a parlé ensuite du sujet de la conférence, et répète le conseil de M. Beaudry-Leman, de nous assimiler ce qu'il y a de vital dans la civilisation qui nous entoure, et souhaitant que se réalise le vœu du Père Dieux que le Canada devienne une vaste école à faire des hommes, il termine en

disant: "L'espère que notre peuple aura un jour de la volonté, qu'il se débarrassera de cet esprit politique, qui lui a toujours nié depuis que la politique existe".

Sir Lomer Gouin et l'Ecole des Hautes Etudes

Extrait du procès verbal d'une assemblée spéciale du Conseil de Perfectionnement de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal.

"Le Conseil de Perfectionnement de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, réuni en séance spéciale, se souvient avec reconnaissance, au moment du brusque décès de son fondateur, des éminents services que sir Lomer Gouin a rendus à sa patrie, tout le long de sa belle carrière, et de l'impulsion qu'il a donnée à l'enseignement spécial dans la province de Québec par la création de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales.

"Il exprime à Lady Gouin et à toute sa famille ses vives et très sincères sympathies dans ces douloureuses circonstances.

"Il assure que les éminentes qualités personnelles de sir Lomer Gouin, tout autant que l'intérêt qu'il n'a cessé de porter et l'appui qu'il n'a jamais ménagé à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales ont fait de lui un bienfaiteur insigne de cette institution.

"Son nom restera à jamais gravé dans les annales de cette Ecole et son souvenir dans le cœur de tous ceux qui ont su apprécier l'importance nationale de son œuvre.

"Copie de cette résolution sera adressée à la famille et aux journaux."

Extrait du procès verbal d'une assemblée spéciale de la Commission des Etudes de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal:

"Les professeurs, membres de la Commission des Etudes de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, ayant appris avec le plus vif regret le brusque et tragique décès de sir Lomer Gouin, fondateur de l'Ecole, transmettent à Lady Gouin et à sa famille l'expression de leurs plus profondes sympathies.

"Ils assurent tout particulièrement leur collègue et ami, Maître Léon-Mercier Gouin, de la très grande part qu'ils prennent à son chagrin et du fidèle souvenir qu'ils garderont de la mémoire de son illustre père.

"Copie de cette résolution sera adressée à la famille et aux journaux."

M. Louis Chatelle réélu maire de Ville-Lasalle

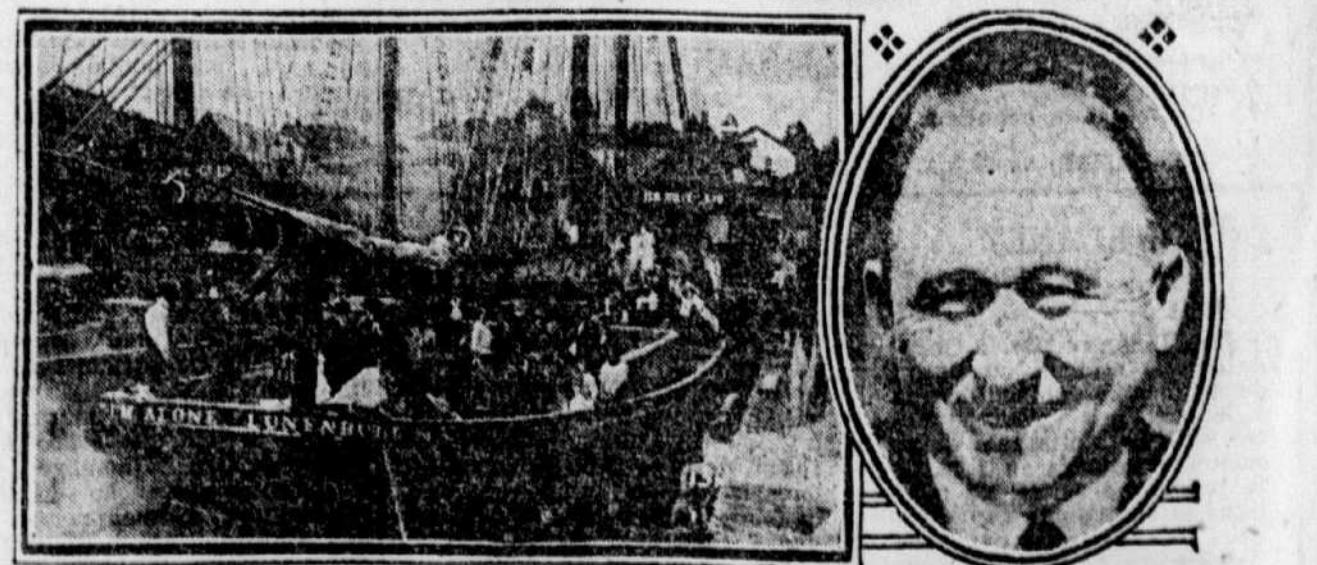
M. Louis Chatelle a été réélu maire de Ville Lasalle par une majorité de 117 voix sur son adversaire, M. Duncan Monette.

Les échivins élus sont: MM. Boivin, Bélanger, Lafleur, Smith et F.-X. Bélanger.

Le maire Houde parlera en faveur du Dr Lesage

Le maire Houde portera la parole demain soir en faveur du Dr Lesage, candidat à l'échevinage dans le quartier Saint-Jean contre le Dr Poulin. L'assemblée aura lieu à 8 h. 30, à la salle Livingston, angle de l'Epée et Jean-Talon.

L'AFFAIRE DE L'IM ALONE



UNE MODIFICATION DU DROIT INTERNATIONAL sortira peut-être du coulage de la goélette "Im Alone". Depuis plusieurs mois, ce navire contrebandier est parvenu à distancer les garde-côte des Etats-Unis. Mais à cinq heures du matin, le 20 mars, il fut aperçu par le garde-côte "Walcott", qui le somma d'arrêter pour les formalités de la visite. Mais le capitaine Randall refusa disant qu'il était hors des eaux territoriales des Etats-Unis, et que conséquemment il ne pouvait pas être légalement poursuivi, visité ou saisi. Une chasse s'ensuivit, et au matin du troisième jour, le garde-côte "Dexter" arriva à la rescousse, et coula l'"Im Alone", terminant une chasse de 50 heures sur 200 milles. La photographie montre le capitaine John Randall, qui fut lieutenant-commandant dans la marine royale durant la guerre, et reçut de l'Angleterre la "Distinguished Service Cross", et de la France la "Croix de Guerre" avec palme. On voit à gauche l'"Im Alone", visité dans son port d'attache à Lunenburg, N.E. par les parents des membres de l'équipage.